

**PROCES VERBAL
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
 DE LA LIGUE REUNION
 DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE
 DU
 SAMEDI 13 FEVRIER 2021**

1	Accueil. Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents	3
2	Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 22 février 2020 - Vote	4
3	Rapport moral de la présidente	4
4	Rapport d'activités de la Ligue	6
4.1	Les rendez-vous de la présidente :	6
4.2	Nos différentes commissions et structures.....	7
4.3	Les dossiers et sujets traités par les élus.....	7
4.4	Des dossiers phares mais énergivores : Dossier ANS « 3 AGRES OLYMPIQUES ».....	8
4.5	Des soutiens renouvelés : CREPS/IRSOI (Finances).....	8
4.6	La ligue en quelques chiffres.....	9
4.7	Nos clubs affichent une certaine stabilité.....	9
4.8	Une force : une qualité exceptionnelle pour nos licenciés.....	10
4.9	Une force : Les participations aux événements FFME.....	10
4.10	La ligue a proposé de nombreux événements qui ont reçu une ferveur particulière :	11
4.11	Une force : Nos athlètes réunionnais	11
4.12	Cette année 2020, c'est aussi :	11
4.13	Le pôle espoir Outremer est également une force pour notre ligue.....	11
4.14	La ligue est soutenue par les collectivités territoriales ainsi que par notre fédération nationale, ce qui constitue une grande force.....	11
4.15	La ligue peut également compter sur de nombreux bénévoles.....	12
4.16	Notre ligue offre actuellement des activités de qualité à nos licenciés.....	12
5	Rapport financier 2020 présenté par la trésorière.....	13
5.2	Le rapport du Commissaire aux comptes.....	14
5.3	Bilan Association 2020 Du 1 ^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020	19
5.4	Compte de résultat 2020 Du 1 ^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020	21
5.5	Evolution des produits de 2017 à 2020	24
5.6	Bilan analytique 2020	24
5.7	Affectation du résultat 2020.....	25
6	Pour préparer l'avenir, la ligue s'oriente vers un nouveau modèle.....	26
7	Rapport d'activités des commissions	26

7.1	Compétition.....	26
7.2	Formation.....	28
7.3	Structures Artificielles d'Escalade	30
7.4	Sites Naturels d'Escalade.....	35
7.5	Canyon	36
7.6	Centre régional d'entrainement	37
8	Proposition du montant de la cotisation régionale. Vote	39
9	Renouvellement de la mission de 6 ans du commissaire aux comptes Arnaud Fayol et de sa suppléante Gwen DAOULAS. Vote	39
10	Proposition au vote des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2020.....	40
11	Présentation des listes candidates à l'élection du comité directeur 2021-2024.....	40
11.1	Présentation des listes candidates	40
11.2	Election du comité directeur 2021/2025	41
11.3	Proposition du nouveau président de la ligue par le comité directeur et approbation	41
11.4	Constitution et présentation du nouveau bureau par le comité directeur.....	41
12	Projet 2021 des commissions.....	41
12.1	Compétition.....	41
12.2	Formation.....	42
12.3	Structures Artificielles d'Escalade	43
12.4	Sites Naturels d'Escalade.....	44
12.5	Canyon	44
12.6	Pôle Espoir Outre-Mer.....	44
13	Echanges.....	47
13.1	Communication Ligue Club	47
13.2	Corrosion sous contraintes	47
13.3	Formation.....	47
13.4	Compétition.....	47
13.5	Détection des jeunes	48
14	Présentation du budget prévisionnel 2021	48
14.2	Budget prévisionnel 2021	51
15	Questions diverses – Débats et discussions.....	52

L'assemblée générale élective de la ligue Réunion de la montagne et de l'escalade, dûment convoquée, se tient le samedi 13 février 2021 à 10h, sous la présidence de Juliette Payet, présidente.

Juliette Payet présente et remercie les membres de la commission de surveillance des opérations électorales :

- Olivier ILTIS
- Stéfano BERTONE
- René TECHER

Ordre du jour :

1. Accueil. Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 22 février 2020. Vote
3. Rapport moral de la présidente et rapport d'activités de la Ligue 2020. Vote
4. Rapport financier 2020 présenté par la trésorière
 - Approbation des comptes 2020
 - Affectation du résultat de l'exercice 2020
 - Vote
5. Réponses aux questions et échanges autour des rapports d'activités 2020. Vote
6. Proposition du montant de la cotisation régionale. Vote
7. Renouvellement de la mission de 6ans du commissaire aux comptes Arnaud Fayol et de sa suppléante Gwen DAOULAS. Vote
8. Proposition des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2021. Vote
9. Présentation des listes candidates à l'élection du comité directeur 2021-2024
 - Election du comité directeur 2021-2024
 - Proposition du nouveau président de ligue par le comité directeur
 - Constitution et présentation du nouveau bureau par le comité directeur
10. Réponses aux questions et échanges autour des programmes d'activités 2021 des commissions et du pôle espoir Outremer
 - Vote des programmes d'activités 2021
11. Présentation du budget prévisionnel 2021. Vote
12. Questions diverses – Débats et discussions

Présents :

- Clubs présents ou représentés : MONTAGNE REUNION (316), 7 A L'OUEST (219), EST'KALAD CLUB (194), AUSTRAL ROC (140), ESCALADE D'ABORD (123), EXTREME VERTICALE (103), NATURE VERTICALE (17), ACTION VERTICALE (0), ENTRE DEUX CIMES (0).
- Membres présents : Juliette Payet, Isabelle Hily Delagranda, Katy Vandeville, Dominique Burette, Sophie Payet, Eric Poullain, Tomy Moutoussamy, David Augereau, Philippe Gaboriaud, Olivier Ittis, Stefano Bertone, Arnaud Fayol, Lorane Deriancourt.
- Clubs non représentés : GRIMPAZOT (42), GRIMP.I (24), L'ASCUR (4).
- Absents excusés : Benjamin Biga, Patrice Nominé.

1 Accueil. Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents

L'ensemble des clubs présents ou représentés ont fourni les documents suivants : attestation sur l'honneur et inscription-procuration.

Les clubs sont représentés à hauteur de 1112 voix pour un total de 1182.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

2 Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 22 février 2020 - Vote

Le procès verbal de la précédente assemblée du 22 février 2020 a été envoyé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale.

Le compte-rendu est soumis au vote.

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1112 pour.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 22 février 2020 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

3 Rapport moral de la présidente

Chères présidentes, chers présidents, chers membres de nos clubs réunionnais affiliés à la Fédération.

A l'heure où je m'engage dans la rédaction de ce bilan moral, je souhaite tout d'abord vous faire vivre quelques instants d'une semaine pas comme les autres.

Dimanche 07 Février 2021 : Réveil 06h et direction La chaloupe St Leu jusqu'à 22H30 pour les championnats régionaux de bloc. Mon rôle : Correspondante du préfet sur l'application du protocole sanitaire validé quelques jours auparavant.

Lundi 08 Février 2021 : 7h30 : Rendez-vous téléphonique avec le grutier pour réaliser les opérations de levage du container et de la nacelle du chantier de STELLA. Soutien logistique sur toutes ces opérations. La nacelle n'est pas la bonne. Il faut tout recommencer et rappeler notre partenaire. Entre temps, nos trois jeunes Tomy, Antoine et Benjamin assistent Philippe au dépotage du container, font la circulation sur le site (les gens sont mécontents...). Retour du chantier : 16h30.

Mardi 09 Février 2021 : Enfin mes activités professionnelles, un bol d'air et de bonheur...Je ne pense pas à la nacelle qui peut tomber ou à la fatigue extrême que j'ai ressentie dimanche soir auprès de nos emplois civiques et salariés. Mais tout de même, la police municipale m'appelle pour être bien sûr que le chantier se déroule bien.

Mais lorsque j'ouvre mes mails mardi soir, vers 20h, quelle belle surprise : nos athlètes ne pourront se déplacer sur les sélectifs nationaux au regard des mesures prises par le préfet !

Sauvetage immédiat par mon amie et trésorière Isabelle avec qui nous passons une bonne partie de la nuit à chercher les articles des arrêtés, instructions...et autres documents indigestes.

Sauvetage immédiat par Yolaine COSTE, vice-présidente de la Région qui intervient auprès de la directrice de cabinet du préfet pour bien expliquer que le statut de SHN est assimilé aux professionnels du sport et donc bénéficie des motifs impérieux.

Sauvetage immédiat de ma fédération, du DTN et de son adjoint pour trouver les directives ministérielles qui sont les plus actualisées sur ce sujet.

Bref, un sauvetage qui dure deux jours et deux nuits pendant lesquelles on se demande comment annoncer aux athlètes qui se préparent depuis 1 an (et plus pour certains) sans relâche, qu'ils ont terminé leur saison internationale.

Trois jours et trois nuits pour finaliser cette journée d'aujourd'hui pour laquelle je suis toujours soucieuse de vous présenter le meilleur mais aussi le moins bon, pour laquelle le temps de préparation s'alourdit d'année en année...comme nos projets, comme nos missions, comme nos responsabilités, comme nos absences...

Et de toute cette semaine, j'en retire toujours la même conclusion : il faut aller au bout de nos engagements.

Je crois que cette année encore, nous l'avons TOUS prouvé, moi, vous toutes et tous ici présents, présidentes et présidents, entraîneurs, bénévoles, tous passionnés.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a engendré une situation chaotique dans le tissu associatif. Plus de rencontre, plus de pratique entre amis, plus de rigolade, plus de réunions structurantes... En Mai 2020, la reprise est parfois très difficile.

Je voulais vous remercier, toutes et tous ici présents, pour avoir su maintenir cette cohésion, pour avoir su redresser le navire après 2 mois d'isolement.

Alors cette période a aussi prouvé le génie de nos jeunes et moins jeunes à se rassembler autrement et à pratiquer autrement. Les réseaux sociaux ont été mis à profit, et le lien était toujours là.

Chacun a son niveau a dû se réorganiser... la vie associative doit reprendre !!! Allons grimper dehors !!!

Je sais que les clubs réunionnais n'ont pas tous été traité de la même manière, dépendants des communes et des dispositifs mis en place par les maires. Mais tout le monde s'est accroché à nos activités, tant elles font partie de nos vies.

La Ligue et ses commissions ont fait un travail extraordinaire de réorganisation afin de permettre aux licenciés de continuer leurs activités à la sortie du confinement.

Sans oublier toute la période des 2 trimestres précédents qui ont été très riches.

Vous avez pu apprécier le travail et l'engagement des responsables des commissions et du directeur du Pôle Espoir, dans les travaux restitués.

Durant cette saison sportive, nos missions n'ont pas changé.

Nos engagements concernant la structuration de la Ligue et sa professionnalisation ont été prouvés par une santé financière exceptionnelle au regard du contexte.

Les actions 2020 dans le champ des SNE sont impressionnantes, même si le dossier de corrosion sous contrainte vient perturber ce développement.

La commission CANYON voit le bout du tunnel sur certains projets « énergivores » comme la validation des balisages et poursuit son engagement dans un gros chantier : les topos.

Le CQP Escalade voit le jour en fin de saison sportive, c'est un très beau projet à destination de certains de nos licenciés et de nos clubs. Et l'offre de formation traverse la crise avec succès.

Les projets de SAE sont passés pour certains au stade des opérations et des prévisions de chantier. Je n'ai qu'un seul mot : ENERGIVORE !!

La compétition reste la plus touchée cette saison. Nos efforts pour maintenir, reporter n'ont pas suffi à permettre à tous nos compétiteurs de s'exprimer sur l'ensemble de nos épreuves.

Sans oublier la saison sportive de nos athlètes, impactée directement par la situation sanitaire qui touche l'ensemble des pays de la planète. Fort heureusement, la sortie du confinement a permis d'organiser les stages et déplacements nationaux et internationaux maintenus au calendrier.

Voilà en ces quelques lignes un bilan moral que je veux tout de même plein d'espoir. Une olympiade s'achève. Une nouvelle démarre.

Et ces 24 années passées au service de notre fédération et de notre Ligue réunionnaise de l'Escalade et du Canyon m'apportent fort heureusement une satisfaction extrême dans l'aventure humaine, que j'utilise souvent pour qualifier mes engagements.

Cette Ligue est belle, en bonne santé, et rassemble des hommes et des femmes passionnés, autour d'un projet à multiples facettes. La force aussi de ce projet, ce sont nos activités l'escalade, le canyon.

Je souhaite très sincèrement vous adresser tous mes remerciements pour l'engagement dont vous faites preuve, vous aussi, au quotidien, dans vos clubs. Parents, entraîneurs, présidents, élus des clubs.

Un grand merci aussi aux responsables de commission qui s'engagent à mes côtés pour faire vivre tous ces projets. Et grâce à nos 2 salariés, on passe à l'action, toujours dans le calme malgré les urgences, et le temps passé.

Pour finir, je souhaite remercier plus particulièrement mon binôme de choc Isabelle et Sophie avec lequel je me construis et je m'instruis tous les jours.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordé encore cette année, et pour ce beau mandat qui s'achève.

4 Rapport d'activités de la Ligue

Le comité directeur est composé des membres suivants : Olivier FERNANDEZ, Sophie PAYET, Isabelle HILY, Juliette PAYET, Katy VANDEVILLE, Eric POUILLAIN, Eric LAGOFFUN, Samir ABIDI, Tomy MOUTOUSSAMY et Dominique BURETTE.

Olivier FERNANDEZ a quitté le département mais a toutefois maintenu son activité sur certains dossiers.

La crise sanitaire, que l'on connaît tous, a impacté de plein fouet notre organisation associative, et notamment nos modes de fonctionnement lors des réunions de travail.

Un travail colossal a été effectué dès le mois de mars 2020 afin de cerner tous les problèmes engendrés par cette crise. Un état des lieux des clubs ainsi que l'organisation de nos commissions et de nos deux salariés nous ont demandé un effort conséquent de réorganisation, effort que nous avons fourni.

4.1 Les rendez-vous de la présidente :

- Comités Directeurs LIGUE FFME REUNION : 08/10/19 – 19/12/19 – 22/06/20 en moyenne 6h de travail par réunion
- Réunion des présidents de club : 15 Avril 2020
- Réunions de bureau : Tous les mois avec en complément des visio-conférences les 25/03/2020 - 05/05/2020 - 28/05/2020
- Réunions de trésorerie avec David AUGEREAU : une fois par mois 4h en complément des points téléphoniques
- Réunions visio spécifiques Crise sanitaire Covid 19 : à partir du 31/03/2020 en moyenne 1 fois par semaine jusqu'en mai 2020. Bureau et salariés.
- Soirée des champions : 15/12/2019
- Représentativité au CREPS de la Réunion : membre du conseil d'administration : 26/09/2019 - 25/11/2019 - et visio 24/04/2020 - 15/05/2020 - 02/07/2020.
- Réunion de travail sur STELLA : 1 fois par semaine en visio entre mars 2020 et octobre 2020 en complément du travail administratif.
- Réunions multiples de travail avec la REGION pour le dossier des 3 agrès olympiques dont une importante : 14/02/2020 et 2/09/2020.
- Représentativité au Comité exécutif et conseil d'administration national : Présentiel PARIS 17/09/2019 - 17/12/2019 - 17/02/2020
Visio conférences : 31/03/2020 - 21/04/2020 - 13/05/2020 - 19/05/2020 - 16/06/2020 - 07/07/2020
- Représentativité groupe Correspondant Compétition National : une réunion tous les 2 mois. Visio pendant le confinement.
- Représentativité Conseil des Présidents de Ligue : 2 visio 29/04/2020 et 27/05/2020
- Représentativité Commission Plan Sportif Fédéral nationale : 2 visio importantes 9/04/2020 et 06/06/2020.
- Réunions en visio sur le projet des 3 agrès olympiques avec les FFME Nationale : 07/11/2019 - 20/04/2020 - 20/08/2020 avec Isabelle HILY en complément des séances de travail locales.
- SNE : Réunion Bureau / J. CRISON / Eric POUILLAIN : 3/09/2020
- Soutien aux clubs sur sollicitation individuelle selon les sujets : Déplacement, réunions téléphoniques et interventions diverses

4.2 Nos différentes commissions et structures

5 Commissions pilotées par des responsables :

- Commission COMPETITION : Muriel BIZE (remplacée par Sophie PAYET)
- Commission FORMATION : Lorane DERIANCOURT
- Commission CANYON : Cyril BARDY
- Commission SITES NATURELS D'ESCALADE : Eric POUILLAIN
- Commission SAE : Benjamin BIGA / Juliette PAYET

Pôle Espoir Outre Mer : Philippe GABORIAUD

Une commission électorale dont les membres sont : René TECHER, Olivier ILTIS, Stéfano BERTONE

Une commission Régionale de discipline dont les membres sont : René TECHER, Stéfano BERTONE, Jean Philippe TEYSSÉDRE, Vincent RAMIN, Olivier ILTIS

Au prochain comité directeur, nous devons reconstituer ces commissions en fonction des textes de référence.

4.3 Les dossiers et sujets traités par les élus

Au niveau de la structure de la ligue, beaucoup d'efforts ont été concédés pour améliorer notre fonctionnement.

- Suivi habituel des subventions 2020 avec de nombreux rendez-vous avec les financeurs S. SINGA pour la Région, E. THELIS pour le Département et E.TEZA et N.VOUILLOIN pour le CNDS. Dossier du PSF également à suivre.
- Suivi des dossiers ORESSE 2020 pour les différents projets de la Ligue avec toutes les modifications engendrées par l'annulation des compétitions nationales et internationales. J. PAYET
- Poursuite du travail engagé avec le nouveau logiciel comptable professionnel. I. HILY
- Révision budgétaire à partir de mars 2020 afin d'identifier les pertes liées aux annulations de toutes nos activités. I. HILY
- Mise en place du dossier de recrutement des emplois civiques, véritable soutien pour notre Ligue. Le Bureau
- Suivi administratif avec les membres du CA et organisation des réunions. Création d'un compte Zoom pour la Ligue et mise à disposition de ce service pour les commissions : S. PAYET
- Mise en place de l'assemblée générale : S. PAYET
- Réunions de travail et visio-conférences avec nos 2 salariés Philippe GABORIAUD et David AUGEREAU : J. PAYET / I. HILY / S. PAYET
- Représentativité au CREPS de la REUNION (conseil d'administration) : J. PAYET
- Représentativité au bureau national et conseil d'administration de la FFME en tant que Vice présidente : J. PAYET
- Représentativité au sein de la commission PSF au national : J. PAYET
- Représentativité au sein du groupe FFME Nationale « Correspondants Ligue Compétition » J. PAYET
- Représentativité au sein du groupe FFME Nationale « Correspondants Présidents de Ligue » J. PAYET
- Présence d'Isabelle HILY et Olivier FERNANDEZ à l'Assemblée Générale Nationale de JUIN 2020, en tant que représentants des clubs. Visio le 20/06/2020
- Enorme engagement de C. BARDY au sein de la commission CANYON afin de dynamiser et rassembler les acteurs autour de projets toujours novateurs. Le projet de balisage se concrétise, le nombre de fiches TOPO augmente et la commission est un interlocuteur de qualité auprès des collectivités, du Parc et ONF. La signature de la convention avec L'ONF sur le projet de balisage est en cours.
- La commission SNE ESCALADE pilotée par Eric POUILLAIN produit un travail remarquable en cette année très chargée. La signature de la convention sur le site de BETHLEEM, les équipements et rééquipements, la semaine DTN avec Jonathan CRISON et le dossier de corrosion sous contrainte sont autant de dossiers qui ont mobilisés cette commission. Le travail sur le nouveau TOPO Falaise se poursuit pour voir enfin le jour et contenter tous nos licenciés.

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

- Pour information, le 20 Juin 2020, lors de l'assemblée générale nationale est votée la fin du conventionnement des sites naturels. Cette décision, non pas sans « faire de bruit » ne doit en aucun s'apparenter à une démission de notre fédération mais bien à une prise de conscience du risque important qui était encouru si la situation n'évoluait pas.

Suite à un échange autour des conventionnements ou des déconventionnements des sites naturels, l'assemblée propose de placer un panneau à l'entrée des sites avec un QR Code qui renverrait sur le site de la ligue pour que les grimpeurs puissent avoir accès aux différentes consignes en terme de sécurité notamment.

- Un énorme chantier s'ouvre à nouveau, celui de la prise de conscience collective !!

Les responsables de commissions contribuent activement au fonctionnement de notre structure :

- Soutien annuel de Sophie PAYET à la Commission COMPETITION en tant que Présidente de Jury et Juge. Reprise de la commission COMPETITION pour cette saison par Sophie PAYET. Muriel BIZE reste à son poste sur la coupe de France 2020.
- De belles concrétisations aussi au sein la commission FORMATION menée par Lorane DERIANCOURT. Malgré les conditions sanitaires rendant toutes les opérations très complexes, la mise en place du CQP a lieu en fin de saison sportive. La formation Ouvreur de club résiste également aux contraintes sanitaires. Une belle énergie déployée dans le calendrier annuel qui reste toujours très à l'écoute des besoins des clubs.
- Suivi de la Convention Rectorat / Ligue / Collège Marcel GOULETTE et Lycée de STELLA. : Muriel BIZE et Juliette PAYET.
Ce dispositif de qualité permet la reconnaissance de 8 grimpeurs scolarisés en tant que Sportif de Haut Niveau en escalade.
Muriel BIZE est la référente de ce dispositif au niveau de l'éducation nationale.
Mise en place d'un planning d'entraînement spécifique pour ce groupe, qui se réunit le jeudi en quinzaine. Les séances ont été assurées par V. ETCHAR, même si la crise sanitaire a chamboulé sérieusement les plannings.

4.4 Des dossiers phares mais énergivores : Dossier ANS « 3 AGRES OLYMPIQUES »

Une priorité pour la FFME Nationale qui a placé ce projet comme projet « phare » de la Fédération. Nous avons pu compter sur le soutien sans faille de Daniel COISY, vice président de la Fédération en charge du PNSAE (comme dans tous nos projets d'équipements) et de la DTN. A ce jour, Vincent MARATRAT, directeur du Pôle Equipement SAE est « missionné » à nos côtés pour le montage du projet.

Ce dossier est piloté par Isabelle HILY, Juliette PAYET et Philippe GABORIAUD.

D'autres projets se dessinent et seront présentés ultérieurement dans les perspectives des commissions.

4.5 Des soutiens renouvelés : CREPS/IRSOI (Finances)

Cette année, le CREPS, dans le cadre des budgets Institut Régional des Sports de l'Océan Indien dont il a la charge, a **doublé** son soutien à l'égard de nos athlètes « prometteurs » dits « à fort potentiel OLYMPIQUE 2024 ». Une convention cadre a donc été mise en place afin d'aider au mieux deux jeunes athlètes évoluant au Pôle Espoir Outre-Mer. L'enveloppe a permis d'aider directement le projet de l'athlète mais aussi d'apporter du soutien aux actions de la structure dans laquelle est évolue.

Profil des lauréates : Fort potentiel J.O PARIS 2024

Un grand merci à Dominique LATTERADE, directeur par intérim du CREPS pour la confiance qu'il accorde au Pôle Espoir Outre Mer.

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

Pour la prochaine saison, les critères d'attribution vont évoluer. Le dossier a été présenté en CA du CREPS.

Ce dossier est suivi par Juliette PAYET.

4.6 La ligue en quelques chiffres

Une force, nos licenciés...

- 1192 Licenciés pour 2019 (1231 en 2019)
- La répartition de nos licenciés :
 - 536 Adultes (221 Femmes, 315 Hommes)
 - 606 Jeunes (295 jeunes hommes et 311 Jeunes filles).
 - 40 Licences « Familles ».
 - Nous avons délivré 189 « Licences Découverte » (256 en 2019)

Pour information, sur la nouvelle saison 2021, nous recensons actuellement 999 Licenciés avec 436 Adultes et 538 Jeunes. (contre 1143 à la même époque l'an dernier).

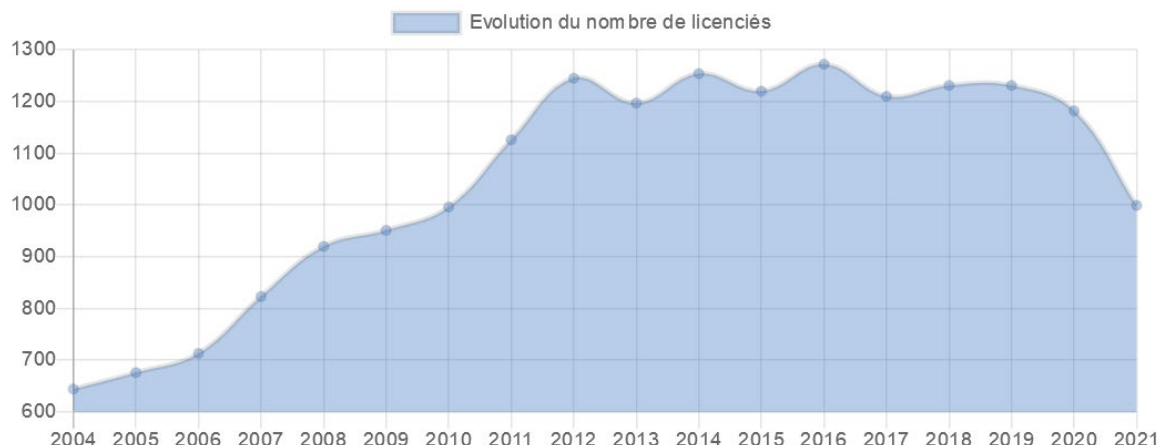
4.7 Nos clubs affichent une certaine stabilité.

10 CLUBS sont affiliés sur la saison 2020

- MONTAGNE REUNION : 316 licenciés (344 en 2019) / 57,5% renouvel*.
- 7 A L'OUEST : 219 licenciés (237 en 2019) / 62,1%
- EST KALAD CLUB : 194 licenciés (188 en 2019) / 50,5%
- AUSTRAL ROC : 140 licenciés (143 en 2019) / 57,1%
- ESCALADE D'ABORD SAINT CHARLES : 123 licenciés (155 en 2019) / 68,2%
- EXTREME VERTICALE : 103 licenciés (95 en 2019) / 34,9%
- GRIMP AZOT : 42 licenciés (32 en 2019) / 35,7%
- NATURE VERTICALE : 17 licenciés (20 en 2019) / 88,2%
- GRIMP.I: 24 licenciés (affiliation 2019)
- ASCUR : 4 licenciés (5 en 2019) / 50%
- ASCAC : 0 licencié (0 en 2019) / 0%

*57,5 % de licenciés 2019 ont repris leur licence en 2020

- >> [Les clubs labellisés](#) (vue nationale)
- >> [Suivi des mises en conformité des statuts des clubs](#)



www.montagne-escalade.com est un site de la Fédération Française de
© FFME 2003-2021 - Reproduction interdite - www.ffme.fr - [Politique](#)

Certains présidents de club justifient la baisse de leurs effectifs par la bascule extrêmement lente entre Hello Asso et la Fédération (parfois près d'un mois). Cette difficulté peut être résolue en effectuant la bascule de façon manuelle mais cela réduit fortement l'intérêt d'Hello Asso.

A ce titre, certains s'interrogent sur l'assurance des grimpeurs en attendant que la bascule soit effective. Le salarié de la ligue précise que dès lors que la licence est enregistrée dans Hello Asso l'assurance est effective.

4.8 Une force : une qualité exceptionnelle pour nos licenciés.

- Nos clubs « labellisés »

2 clubs labellisés « Ecole » et « Elite » sur la saison 2020 :

7 A L'OUEST (2017 à 2020) et AUSTRAL ROC (2018 à 2020)

- Clubs intégrés dans le Plan de Performance Fédéral (liste officielle au 01/02/2018).

A ce jour, deux clubs restent identifiés dans le PPF

- Austral Roc Tampon : Club « Performance 14/19 ans » et « mini-performance 4/13 ans »
- 7 A l'Ouest : Club « Mini-performance 4/13ans »

Il est particulièrement important pour nos clubs de valoriser leurs sportifs et leur savoir-faire au travers ce PPF.

4.9 Une force : Les participations aux événements FFME

- Pour la saison 2020, seuls la coupe de France et le Championnat régional ont pu être maintenus.
- La crise sanitaire a totalement « chamboulé » les calendriers 2020 de toutes les actions prévues par les commissions de la Ligue.

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

4.10 La ligue a proposé de nombreux événements qui ont reçu une ferveur particulière :

- **6 actions de formation** ont été proposées aux licenciés sur cette saison 2020, malgré les lourdes contraintes connues. Les formateurs, ainsi que les candidats ont fait preuve d'une grande adaptabilité face aux modifications permanentes des dates. La présidente de la ligue les remercie.
- **51 Candidats** ont bénéficié de ces formations (contre 54 en 2019).
- Il est à noter **297 passages** de passeports en Escalade et 46 en Canyon soit 343 délivrances de passeports au total.

4.11 Une force : Nos athlètes réunionnais

Notre ligue regroupe des athlètes de très haut niveau qui n'ont jamais baissé les bras!!

Cette année très complexe, au regard des périodes de confinement, des conditions d'entraînement ainsi que des reports de compétitions internationales est toutefois marquée par d'exceptionnelles réalisations que le responsable du pôle espoir détaillera ultérieurement.

- L'année 2020, c'est :

Une première médaille internationale pour notre minime SAM POUILLAIN qui termine à la 3^{ème} place de la coupe d'Europe d'Augsbourg en septembre 2020 (fin de saison).

4.12 Cette année 2020, c'est aussi :

Pour Oriane BERTONE

- Demi-finaliste (8^{ème}) de l'Open international senior de Studio bloc (Allemagne)
- 3^{ème} de la coupe d'Europe minime d'Augsbourg 2020
- Championne de France de bloc minime 2020
- Meilleure performeuse française en bloc naturel : Plusieurs 8B et 8B+ réalisés en 2020

Marius PAYET GABORIAUD

Victoire sur le sélectif national de Vitesse en Août 2020 et décroche sa place pour la coupe d'Europe de TARNOV (annulée).

Nous félicitons tous nos athlètes qui représentent une grande fierté pour notre ligue.

4.13 Le pôle espoir Outremer est également une force pour notre ligue.

Cette structure représente pour notre ligue, un puissant dispositif de formation pour les jeunes athlètes réunionnais engagés dans un triple projet Sportif/Scolaire/Santé.

L'accès vers le haut niveau en est l'objectif principal.

Régulièrement sollicités par des athlètes métropolitains ou étrangers, nous gardons à l'esprit la dynamique qu'impulse ce dispositif et restons à l'écoute des sportifs.

4.14 La ligue est soutenue par les collectivités territoriales ainsi que par notre fédération nationale, ce qui constitue une grande force.

- Forte présence pour la saison 2020 de l'ANS via la Fédération sur les dossiers du PSF 2020. La spécificité des territoires ultra-marins a bien été retenue puisque l'ANS nationale a souhaité reconduire la même enveloppe pour les DOM TOM. Les répartitions pour la Réunion ont été reconduites pour la ligue et les clubs, soit 103 500 €. Il faut néanmoins relever des problèmes

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@fime974.org

www.fime974.org

de montage de dossiers pour 3 clubs locaux.

- La Région a renforcé son engagement sur nos projets d'investissement sur le Haut Niveau en complétant le budget de STELLA et en maintenant l'enveloppe sur le programme d'activités. Engagement très fort également de la REGION sur les projets structurants du haut niveau : « 3 agrès olympiques ».
- Le Département reste très fidèle aux engagements des années précédentes et toujours très présent sur le Pôle Espoir.
- Depuis la fin de l'année 2018, un travail de collaboration fort appréciable est enclenché avec Dominique LATTEADE, directeur par Interim du CREPS, et ce dans le cadre de l'IRSOI. Travail en concertation avec M. SAIDI du CREPS de la Plaine des cafres.
- Le CREPS devient un partenaire important pour le développement de notre structure, notamment en matière d'expertise sportive.
- Forte implication de la FFME nationale pour soutenir nos projets 2020 : On notera plus spécifiquement une participation sur l'aide aux athlètes membres des équipes de France, et le traitement très complexe des dossiers relevant du PSF. Participation également auprès des clubs bénéficiaires du PST.
- Mise à disposition de la part de la DTN également de Jonathan CRISON sur la semaine SNE, Vincent MARATRAT, directeur du Pôle Equipement qui nous accompagne sur le dossier des 3 agrès olympiques ainsi que Nicolas JANEL (entraîneur national) sur le Pôle Espoir en Janvier 2020.
- La DRJSCS soutient également, depuis de très longues années, notre structure ligue en accompagnant l'emploi (poste du conseiller technique fédéral). L'emploi est pour l'instant conservé par cette instance.
- Le rectorat, au travers du dispositif de labellisation des 2 établissements scolaires de l'Ouest, est engagé à nos côtés dans le cadre du Pôle Espoir Outre-Mer.

Notre ligue a la chance de pouvoir s'appuyer sur une équipe de deux salariés qui soutiennent l'ensemble de nos activités et nos projets. Il s'agit de David AUGEREAU et Philippe GABORIAUD

Investis totalement au nom de notre structure, ces deux personnes ont également prouvé, notamment pendant la période très complexe liée à la crise sanitaire, leur professionnalisme et ont dû faire preuve de grandes capacités d'adaptation face aux lourdes contraintes.

4.15 La ligue peut également compter sur de nombreux bénévoles.

Notre société actuelle nous amène à de multiples questionnements autour du bénévolat.

Les responsabilités qu'endossent les dirigeants sportifs mais aussi toutes les personnes impliquées bénévolement pour soutenir nos actions et projets semblent « faire fuir »...

Cependant nous rassemblons toujours! L'énergie dépensée est très importante mais nous partageons de très bons moments.

La ligue remercie grandement l'ensemble des bénévoles.

4.16 Notre ligue offre actuellement des activités de qualité à nos licenciés.

Le licencié FFME REUNION a pu, malgré toutes les difficultés engendrées par cette crise sanitaire, bénéficier :

- D'encadrements de très grande qualité au sein de différentes structures « CLUB ». Les présidents de clubs ont fait preuve de courage, de patience et de solidarité pour redémarrer leur activité après une période de confinement très complexe. Le milieu naturel a souvent été une solution face aux gymnases fermés, solution très appréciée des licenciés.

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

- De temps de formation fédérale en Escalade et en Canyon afin d'acquérir des compétences indispensables à la construction de l'autonomie et de l'épanouissement dans nos pratiques. Le maintien de ce calendrier est une véritable victoire au vu du contexte sanitaire que nous venons de traverser.
- D'une pratique compétitive certes de très haute qualité mais très limitée au regard des restrictions imposées par les autorités.
- D'un « terrain de jeu naturel » en canyon et en escalade toujours en développement. Le phénomène de corrosion sous contrainte constaté en escalade n'a pas facilité notre tâche mais le sujet a été pris « à bras le corps » par notre commission pilotée par Eric POULLAIN. Cyril BARDY a également intégré cette donnée pour communiquer sur le canyon.
- D'un accès au plus haut niveau de pratique en escalade. Une saison sportive très complexe, une période de confinement pas simple pour s'entraîner... Nos athlètes ont eux également fait preuve de courage et de détermination. Nous pouvons les féliciter.

ETRE LICENCIE A LA FFME REUNION, c'est tout cela.

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1112 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

5 Rapport financier 2020 présenté par la trésorière

La présidente remercie Monsieur Fayol, notre commissaire aux comptes d'être présent parmi nous pour cette assemblée générale électorale.

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

5.2 Le rapport du Commissaire aux comptes.

FAYOL Arnaud
Commissaire aux comptes
64 B, Avenue Eudoxie Nonge
97490 Sainte Clotilde
Inscrit au tableau de la cour d'appel de St Denis de la Réunion
N° de Siret : 792 926 388 00036

ASSOCIATION LIGUE REUNION FFME

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901

Siège social

125 Avenue du Général LAMBERT

97436 Saint Leu

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Octobre 2020

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

ASSOCIATION LIGUE REUNION FFME**125 Avenue du Général LAMBERT****97 436 Saint Leu****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS***Exercice clos au 31/10/2020*

Aux Sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE REUNION FFME relatifs à l'exercice clos le 31/10/2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LIGUE REUNION FFME à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de de l'association LIGUE REUNION FFME à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Sainte Clotilde, le 21/01/2021

Le Commissaire aux comptes

ARNAUD FAYOL



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Le rapport de certification a pour but de donner l'opinion du CAC sur le rapport financier présenté à la fin de l'exercice.

Trois impacts sur les comptes liés au contexte particulier et notamment les 3 points suivants :

- Le contexte sanitaire
- La corrosion sous contrainte
- Les subventions qui peuvent évoluer

Toutes les recommandations ont été prises en compte et aujourd'hui nous sommes dans un standard très haut en terme de qualité et de réactivité dans le cadre du milieu associatif en termes d'opérations comptables.

La trésorière remercie David pour le travail qu'il a fait en préparation de cette assemblée générale

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@fme974.org

www.fme974.org

5.3 Bilan Association 2020 Du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020

LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

20/01/2021 13:42:46

État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/11/2019 Au 31/10/2020			Du 01/11/2018 Au 31/10/2019
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions	116 022,33	111 057,56	4 964,77	2 179,11
	Installations techniques, mat et outillage indus.	5 857,97	5 847,02	10,95	305,95
	Autres immobilisations corporelles	4 037,77	4 037,77		
	Immobilisations corporelles en cours	79 098,04		79 098,04	7 726,00
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	205 016,11	120 942,35	84 073,76	10 211,06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours	4 340,19		4 340,19	4 681,34
	Créances				
	Créances cli., adhé., usagers et cpt. rattachés	21 959,06		21 959,06	40 487,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	788 107,72	2 000,00	786 107,72	36 307,11
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	184 299,32		184 299,32	150 468,35	
Charges constatées d'avance	780,68		780,68	9 390,11	
	TOTAL (II)	999 486,97	2 000,00	997 486,97	241 333,91
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 204 503,08	122 942,35	1 081 560,73	251 544,97

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/11/2019 Au 31/10/2020	Du 01/11/2018 Au 31/10/2019
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	97 200,71	82 650,92
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	29 778,21	14 549,79	
Situation nette (sous total)	126 978,92	97 200,71	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	834 249,60	77 779,44
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	961 228,52	174 980,15
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 668,15	2 177,72
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	67 861,41	17 372,28
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	16 925,71	10 670,82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13 263,06
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	30 876,94	33 080,94
	TOTAL (IV)	120 332,21	76 564,82
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		1 081 560,73	251 544,97

5.4 Compte de résultat 2020 Du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020

LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

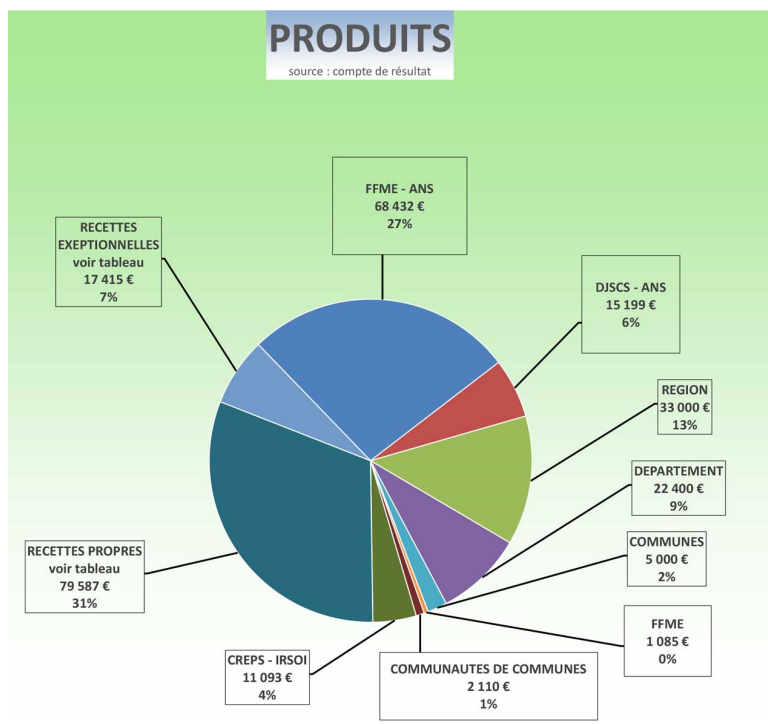
20/01/2021 13:45:42

État préparatoire au Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/11/2019 Au 31/10/2020	Du 01/11/2018 Au 31/10/2019
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	2 885,66	1 132,54
	Variation de stock	341,15	170,57
	Autres achats et charges externes	115 530,93	144 216,29
	Aides financières	2 737,97	3 367,82
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 763,78	5 692,22
	Salaires et traitements	75 573,45	85 339,73
	Charges sociales	16 451,40	21 749,24
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 824,84	3 266,67
	Dotations aux provisions		2 000,00
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	1 433,95	732,70
	TOTAL (I)	225 543,13	267 667,78
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion		192,00
	Sur opérations en capital		4 189,20
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	0,00	4 381,20
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		225 543,13	272 048,98
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		29 778,21	14 549,79
TOTAL GENERAL		255 321,34	286 598,77

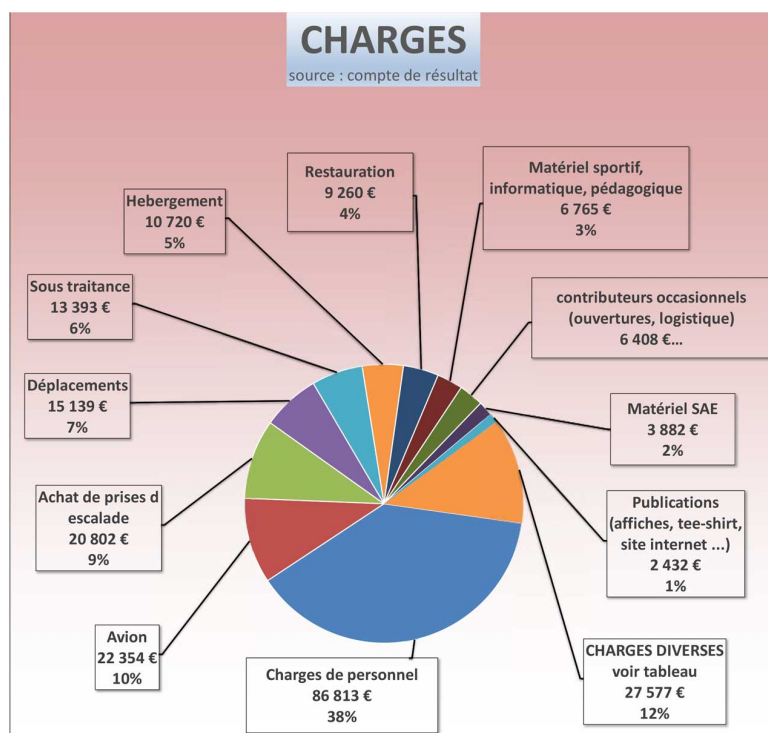
État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/11/2019 Au 31/10/2020	Du 01/11/2018 Au 31/10/2019
Produits d'exploitation	Cotisations	55 308,00	57 906,95
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	23 979,41	15 233,14
	dont ventes de dons en nature	22 967,41	14 647,38
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	158 319,00	205 389,32
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Contribution financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		4 189,20	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	466,85	510,60	
TOTAL (I)	238 073,26	283 229,21	
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	455,18	396,87
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
TOTAL (II)	455,18	396,87	
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 792,90	2 972,69
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL (III)	16 792,90	2 972,69	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		255 321,34	286 598,77
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		255 321,34	286 598,77



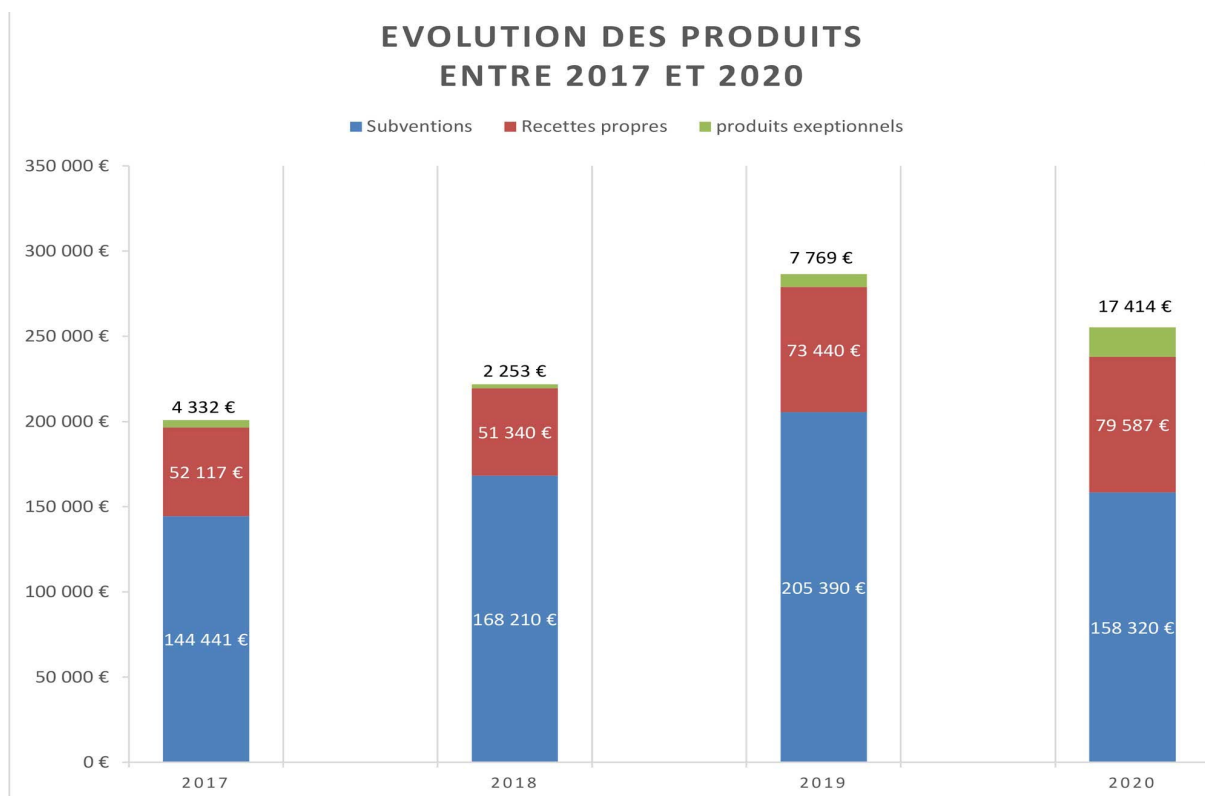
RECETTES PROPRES	79 587 €
COT CLUB	26 004 €
INSCRIPTION CRE/POLE - HAUT NIVEAU	17 585 €
VENTE prises d'escalade	16 514 €
INSCRIPTION FORMATION	8 880 €
VENTE DIVERSES	6 453 €
INSCRIPTION COMPETITION	2 839 €
VENTE topos	1 012 €
SPONSOR	300 €
INSCRIPTION CANYON	0 €

RECETTES EXEPTIONNELLES	17 415 €
PRODUITS EXEPTIONNELS	13 263 €
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT	3 530 €
INTERETS BANCAIRES	455 €
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	167 €

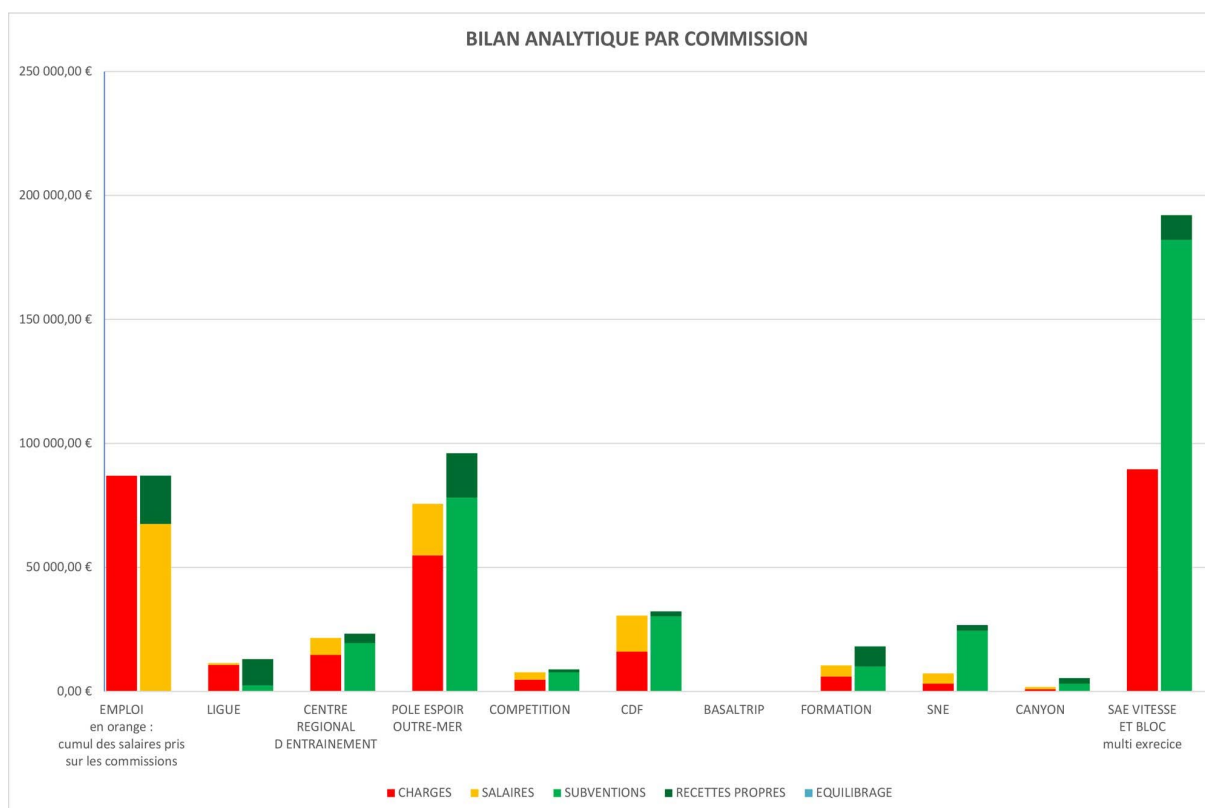


CHARGES DIVERSES	27 577 €
Taxes diverses (transport + douanes)	4 700 €
Dotations aux amortissements	3 825 €
Récompenses	2 854 €
commissaire aux comptes	2 496 €
Frais postaux et de télécommunications	2 147 €
poste + internet + mobiles	
Outilsage	1 975 €
Assurances	1 825 €
fournitures + petit équipement	1 753 €
Fournitures de bureau	1 627 €
droits fédéraux - formation	868 €
Licences logiciel	850 €
Affiliations cotisations	747 €
Locations salles	605 €
Charges exeptionnelles	584 €
Variation des stocks (topos)	341 €
Services bancaires	306 €
Licences FFME (découverte et annuelles)	60 €
Documentation - Abonnements	13 €

5.5 Evolution des produits de 2017 à 2020



5.6 Bilan analytique 2020



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@fme974.org

www.fme974.org

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

5.7 Affectation du résultat 2020

- Le résultat de l'exercice 2020 s'élève à 29 778,21€
 - Il est composé comme suit :
 - 16 515,15 € : bénéfices 2020 des commissions
 - 13 263,06 € : transfert du compte de tiers 467 aux bénéfices : *ce montant correspond à un excédent cumulé des exercices précédents dont la comptabilité était faite sur Excel. Il a été identifié lors du passage au logiciel comptable EBP en 2015*
- La ligue propose d'affecter le résultat de l'exercice 2020 au fond statutaire en se réservant la possibilité d'en utiliser une partie pour les actions suivantes :
 - Commission SNE : agir sur la problématique de la corrosion sous contraintes
 - Aide aux clubs 2020 : participer aux frais COVID à hauteur de 400€ à 500€ par club
 - Complément budgétaire sur des dépenses exceptionnelles comme la SAE de vitesse/bloc de STELLA, le soutien aux éditions de TOPO Escalade et Canyon ou tout autre projet structurant.

Temps d'échange
Approbation des comptes 2020

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1112 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Affectation du résultat au fond statutaire

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1112 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Focus sur la part de la cotisation réservée aux commissions SNE et Canyon

Conformément à l'augmentation de la cotisation votée en AG du 02 février 2019, les commissions SNE et CANYON voient à ce jour chacune leur budget de la saison 2021 augmenté de 1 860€ (930 licenciés X 2€).

Les actions prévues pour la saison 2021 sont les suivantes :

➤ SNE

- Rééquipement de voies sur des secteurs délaissés à tort ou nécessitant un rééquipement.
- Ces rééquipements seront réalisés par des B.E ou équipieurs fédéraux.
- En effet il y a peu de volontaires bénévoles pour s'occuper de rééquipements et de nettoyages : travaux ingrats par définition.
- Les propositions sont les bienvenues même si certains sites sont déjà identifiés

➤ CANYON

- Entretien et rééquipement des canyons par des équipieurs fédéraux.
- Reconnaissance des canyons et mise à jour des topos
- Projet topo guide

6 Pour préparer l'avenir, la ligue s'oriente vers un nouveau modèle.

- Etablir un diagnostic précis des besoins humains et financiers propres à chacun des nouveaux projets dans chacune des commissions. De gros chantiers se préparent dans ce domaine.
- Poursuivre le travail d'étude de la corrosion sous contrainte et chiffrer les travaux indispensables.
- Etablir un plan de prospection et de recrutement en intégrant nos possibilités financières. Réaliser une fiche de poste précise.
- Poursuivre le travail réalisé avec la Fédération dans le cadre du PSF. A ce jour, nous n'avons pas connaissance de la lettre de cadrage de l'ANS. Il s'agit de ne pas « perdre » le bénéfice du travail colossal réalisé dans le montage financier des projets.
- Préparer l'organisation de la ligue et des clubs à plus d'autonomie financière. Réfléchir à de nouvelles sources de revenus.
- Soutenir les clubs dans certaines démarches complexes. Etablir des espaces d'échange plus réguliers. Etablir un diagnostic des freins au développement des clubs.
- Porter et construire un projet d'infrastructure régionale qui développe de l'emploi et qui permette d'acquérir une pérennité et une stabilité financière.
- Co-construire, c'est à dire accepter tous que des changements de fond vont inévitablement impacter notre fonctionnement et qu'il est urgent de trouver ensemble les solutions à mettre en œuvre.
- Anticiper pour ne pas être contraint et sans ressources. La situation actuelle nous oblige à être responsable et sensible à ce sujet.

7 Rapport d'activités des commissions

7.1 Compétition

Au vu de la situation sanitaire, il paraît difficile de faire un bilan quantitatif des compétitions organisées sur l'année 2020.

Seules les deux premières compétitions officielles ont pu être organisées :

- La coupe de France, notre événement national de novembre
- Le championnat régional de bloc

Malgré le manque crucial de structures que nous avons à disposition, nous avons réussi à maintenir un calendrier relativement diversifié durant les 4 années de la dernière olympiade :

COMPETITIONS OFFICIELLES

- La Coupe De France de bloc : notre RDV national
- Les Championnats Régionaux jeunes de bloc et de difficulté
- Le Championnat Régional poussin benjamin

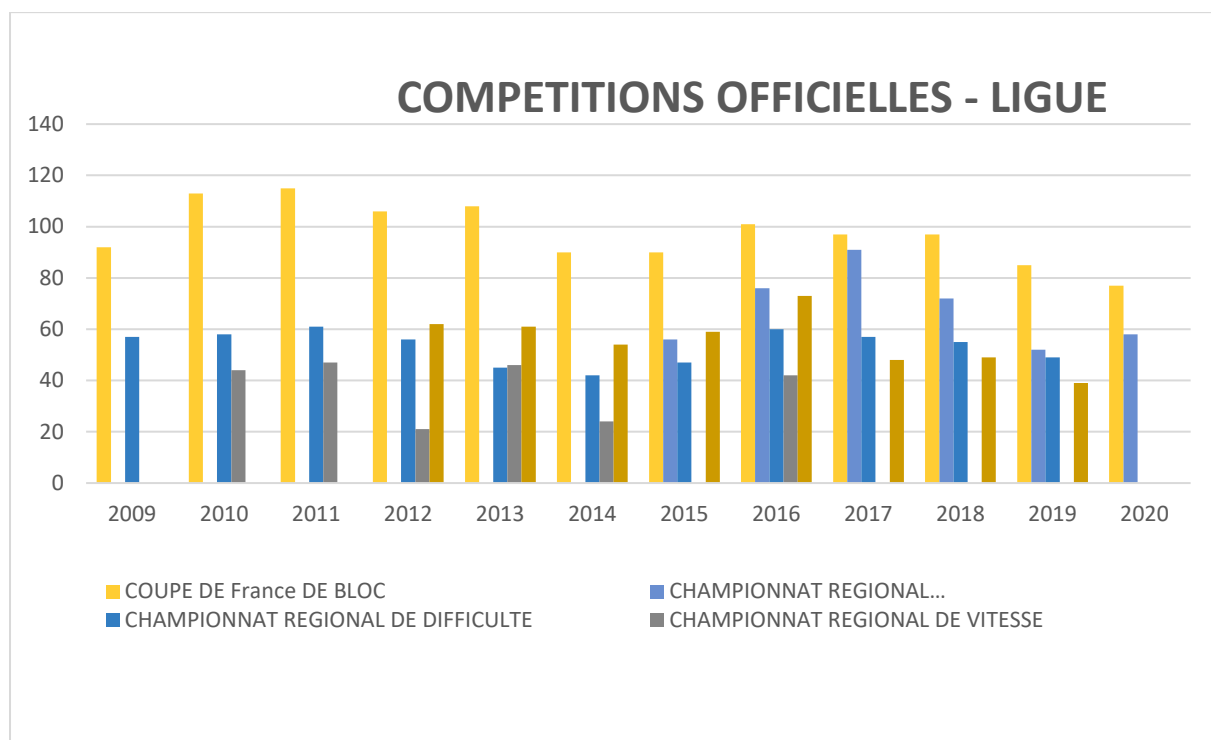
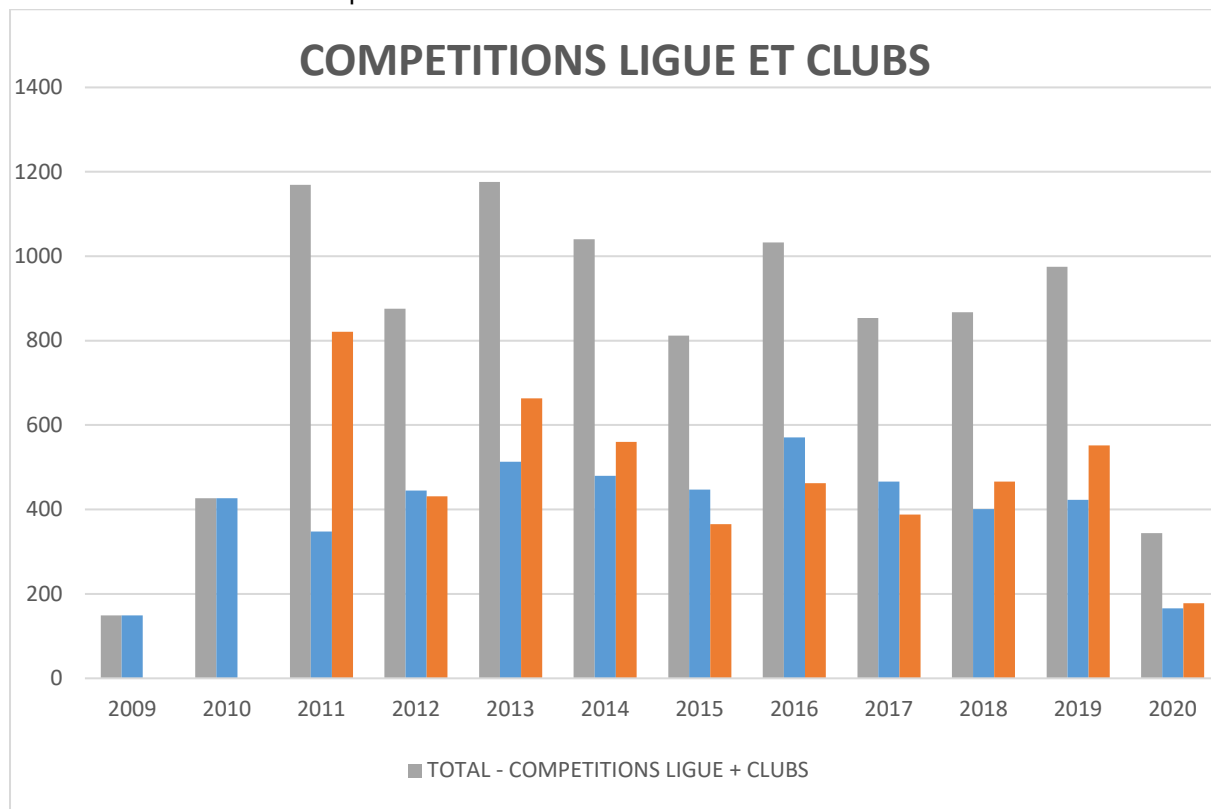
COMPETITIONS PROMOTIONNELLES

- Les 2 « Challenges Bloc et Difficulté » pour les benjamins qui se greffent sur les championnats régionaux
- Le Ti Zourit (bloc juin) pour les microbes, poussins et benjamins
- Le Basalt Trip

COMPETITIONS A L'INITIATIVE DES CLUBS

- Le 7Abloc 7aW
- Voies-ci, voies-là 7aW
- Archi Grimpe MR
- Le margouilat contest EKC
- Contest de bloc EKC
- Marmaille Top Bloc Escalade d'Abord

Evolution du nombre de compétiteurs en escalade



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

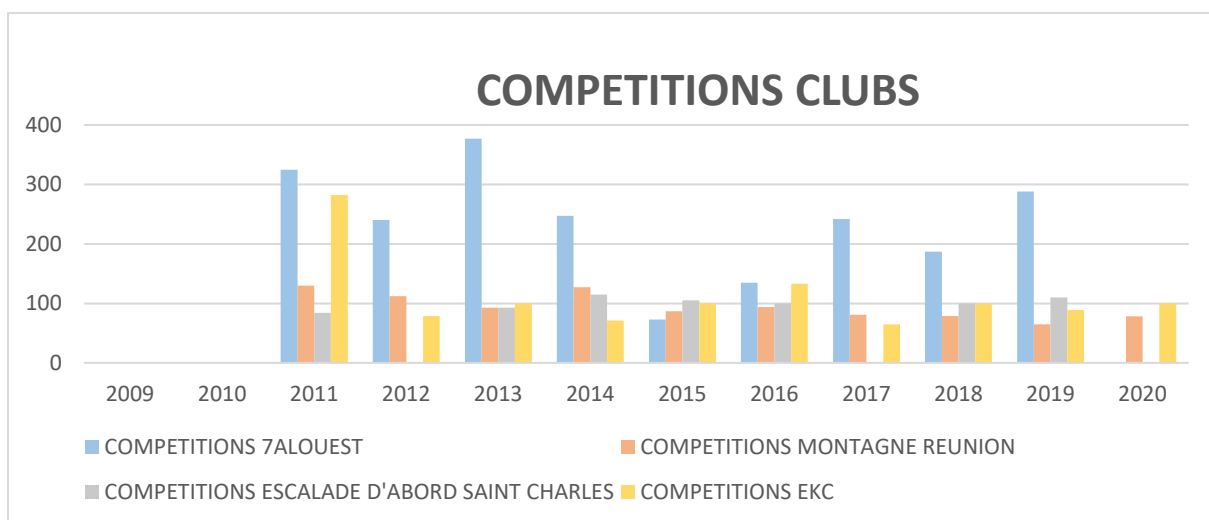
F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@fme974.org

www.fme974.org

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNO5F - APE 9312Z



Pour organiser ces compétitions, la ligue peut compter sur une équipe d'officiels.

- **Les Présidentes De Jury** : Anne Barat (MR), Muriel Bize (7AW), Dominique Burette (7AW) et Sophie Payet (AR).
- **Les juges et la gestion informatique** : Katy Vandeville et Isabelle Hily aux commandes, des étudiants STAPS et des parents de plus en plus formés, présents et impliqués. Toutefois, un renouveau est indispensable car plusieurs juges n'ont plus d'enfants grimpeurs et risquent d'être moins présents à l'avenir.
- **Les ouvreurs** : Vincent Etchar, Philippe Gaboriaud, Cyril Le Guen, Adrien Tapon ainsi qu'Aurélien Granger et Cédric Barbier qui viennent compléter des équipes fiables, compétentes et investies.
- **Les clubs** : merci aux interlocuteurs des clubs (Bénédicte Artarit et Sabine Bosselo de MR, Katy Vandeville et Benjamin Biga de EKC, Dominique Burette de 7AW)

La ligue remercie tous les bénévoles et officiels investis dans cette dynamique compétitive, en soulignant l'engagement sans faille des étudiants STAPS, force majeure aujourd'hui de cette commission.

Une commission TOUJOURS entravée par l'absence d'une SAE dédiée aux compétitions d'escalade :

- Maintien difficile des offres de compétitions soumises aux faibles possibilités d'accueil locales
- Difficultés à obtenir des créneaux d'organisation de compétitions sur les SAE de l'île : lourdeur administrative municipale, blocages divers...
- Un calendrier des compétitions régionales par conséquent difficile à mettre en phase avec le calendrier national

7.2 Formation

Malgré la crise sanitaire, la ligue a réussi à proposer une offre de formations remarquable :

→ Compétition

FORMATION JUGE DE BLOC

- Le 27 octobre 2019
- 9 PARTICIPANTS

FORMATION CLASSCIME

- Le 18 Avril 2020
- 4 PARTICIPANTS
- Annulée COVID

→ Canyon

FORMATION INITIATEURS

- De septembre à décembre 2019
- 6 candidats et 1 abandon

→ Escalade

FORMATION CONTINUE DES ENCADRANTS ESCALADE

- le 25 Janvier 2020
- 8 candidats

INITIATEUR ESCALADE

- du 7 Décembre 2019 au 15 Février 2020
- 17 candidats

GESTIONAIRE EPI

- Le 27 Février 2020
- 4 candidats
- Reportée puis annulée à cause de la COVID

OUVREUR DE CLUB

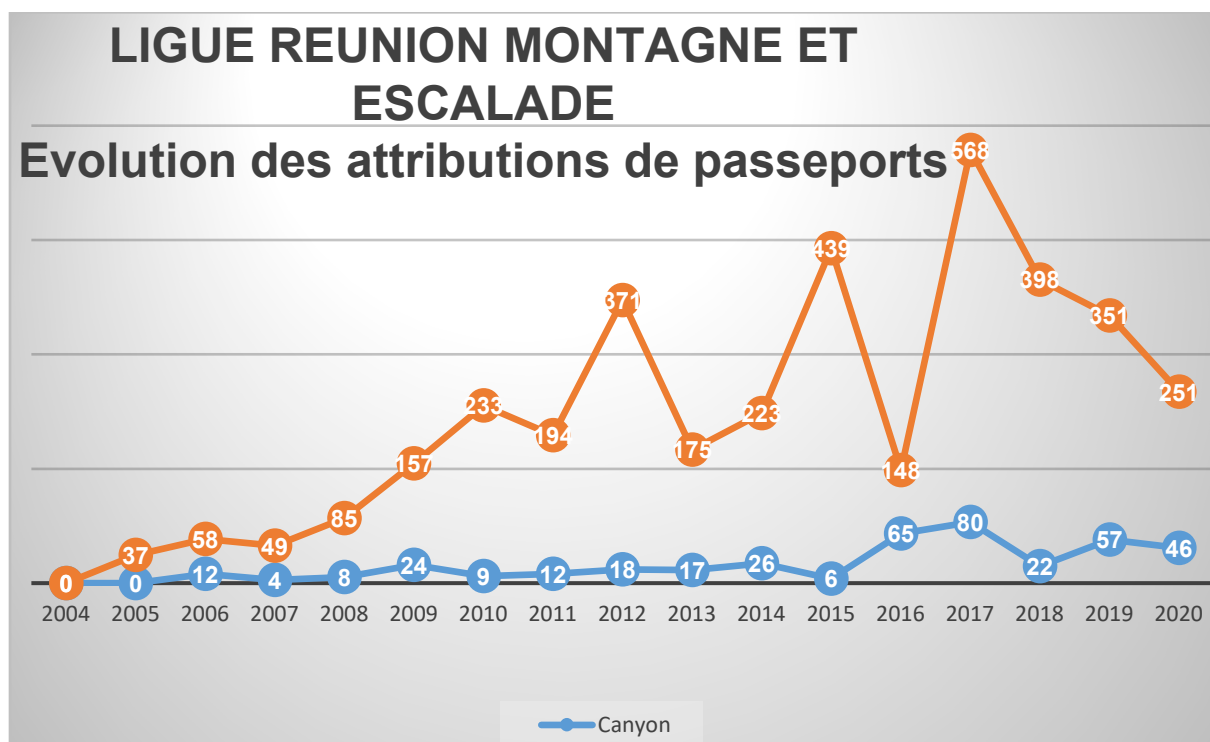
- De Août à Novembre 2020
- 9 candidats
- Reportée puis maintenue malgré de grosses difficultés d'organisation

La ligue remercie Vincent Etchar ainsi que les stagiaires pour les adaptations diverses dûes à la COVID

FORMATION DE FORMATEUR D'EQUIPEURS DE SITE NATUREL

- du 7 Août 2020 au 12 Août 2020
- 2 candidats

Passeports



7.3 Structures Artificielles d'Escalade

4 projets ont été suivis en cette saison 2020 :

- STELLA : Construction d'une SAE de vitesse et d'un fronton de bloc.
- SAE Saint-André
- SAE Saint-Denis
- SAE CREPS Plaine des Cafres

1. SAE Stella

Un travail plus que fastidieux cette année pour ce projet qui a connu lui aussi plusieurs rebondissements. Surprise sur l'analyse des DOE, arrêt des démarches pendant 2 mois COVID 19, restructuration du projet pour afficher une accroche sans faille. Intégration de la partie Bloc.

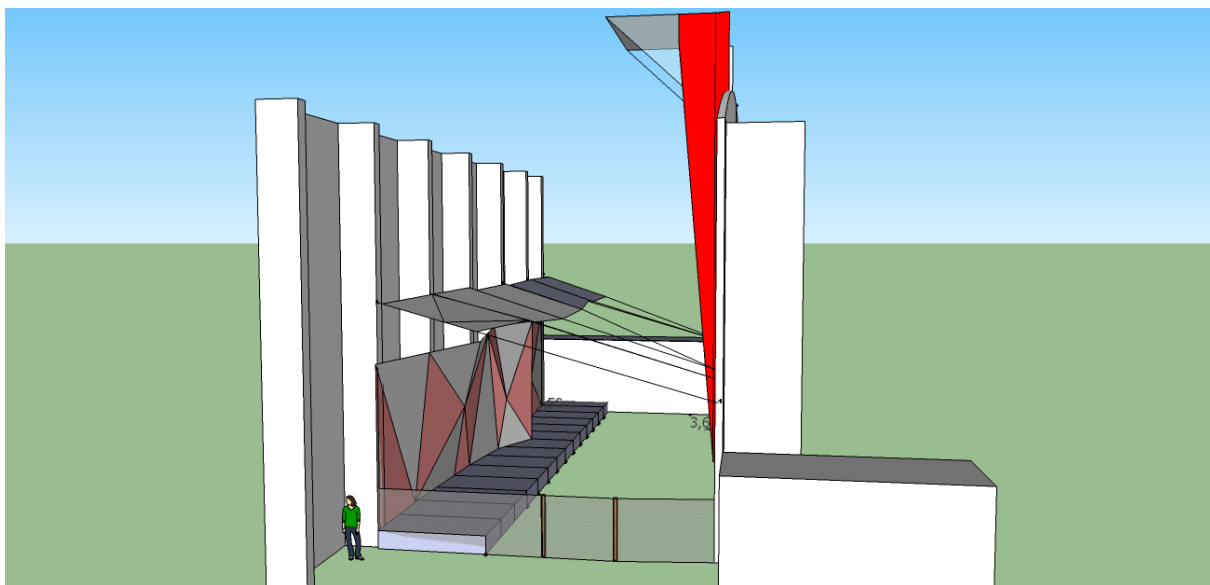
La ligue FFME est maître d'ouvrage, donc un grand nombre de démarches à suivre.

- Signature de la convention avec la région Réunion
- Suivi de la demande d'autorisation préalable de travaux avec la Mairie de Saint Leu
- Relation avec Cédric DELAHAYE et Alexia du Cabinet d'architectes AP. ARCHITECTURES qui est le maître d'œuvre.
- Recherche de financements exceptionnels pour finaliser le projet. Obtention d'un financement exceptionnel de la région et de la FFME.
- Réajustement de notre contrat d'assurance.
- Modification régulière des dates d'intervention de GRIMPOMANIA pour le montage du mur :

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 F. 02 62 91 34 02
 M. 06 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
 www.ffme974.org

2^{ème} quinzaine de JANVIER 2021. 18 j de travaux nécessaire.

- Prise en charge de la sécurisation du talus par la région : travaux réalisés en Juin 2020.



2. Dossier ANS : 3 agrès olympiques

Travail réalisé en 2020 :

- Recherche d'un partenaire pour accueillir la structure, avec mise à disposition du foncier.
 - Montage du projet technique, administratif et financier.
 - Définition des concours du projet qui a pris un temps considérable en visio conférence
- Personnes Ressources sur le projet :
Philippe GABORIAUD / Vincent MARATRAT directeur du Pôle Equipement FFME / Cédric DELAHAYE / Juliette PAYET / Isabelle HILY



Maquette réalisée par Cédric Delahaye

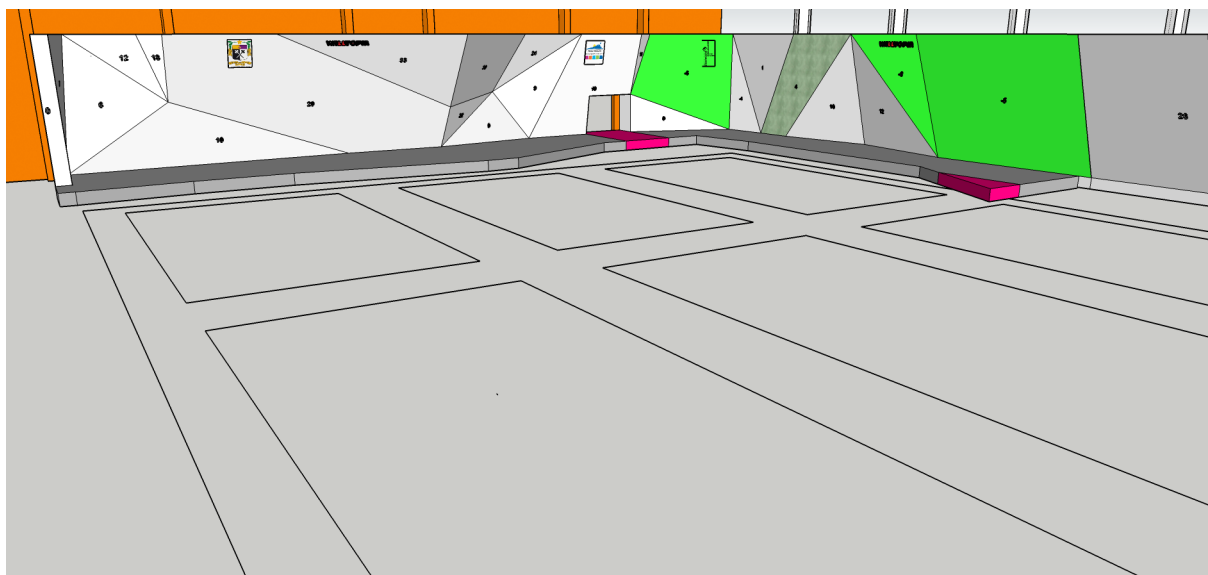
125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@fme974.org
www.fme974.org

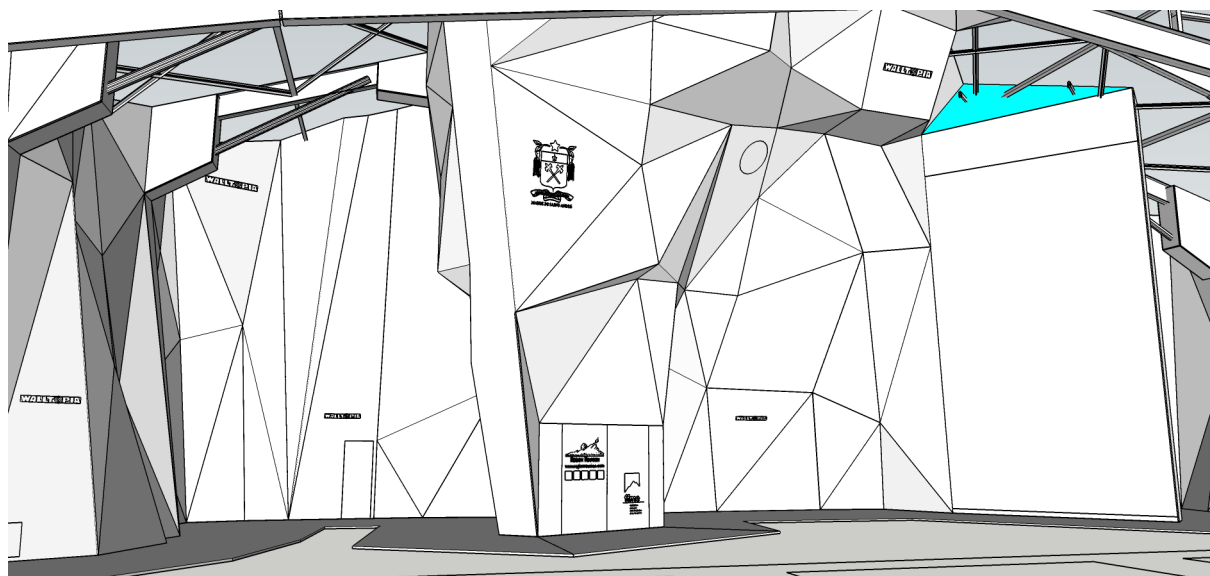
Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

3. SAE de Saint-André : Bédier

- Après de nombreuses procédures (jugement, appel etc...) empêchant toute intervention, la dalle du gymnase a été complètement refaite fin août.
- La SAE de bloc a été redessinée et la surface agrandie afin de correspondre au linéaire bloc "international" (51 m).
- L'enveloppe financière dévolue aux prises, tapis, équipement annexes, a été augmentée par la municipalité.
- Un complément de 320 000 euros de la mairie de St André, en fond propre, a été rajouté au budget de ce projet, afin de fournir une structure aux standards internationaux.
- L'installation de la SAE prévue en novembre 2020 aura lieu finalement à partir de mars 2021, si aucune contrainte sanitaire ne vient perturber le timing.
- La SAE devrait être opérationnelle dernier trimestre 2021.

Dossier suivi par Benjamin BIGA. Travail en concertation avec P. GABORIAUD



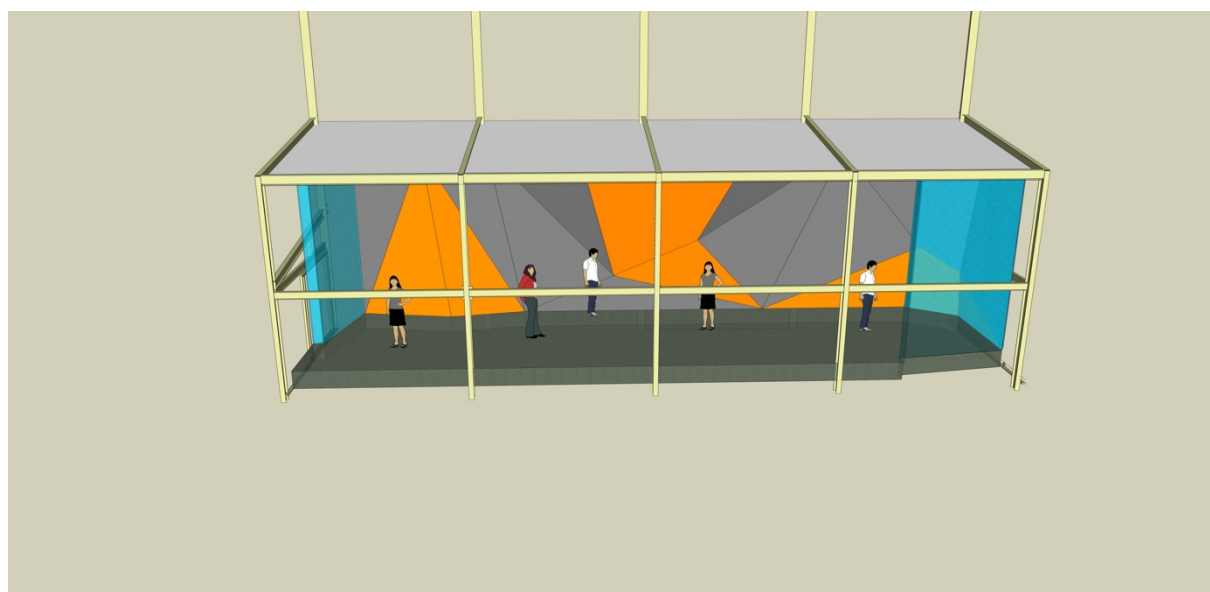


4. SAE de l'université du Moufia de Saint-Denis, gymnase M. Raffini

Composé de deux structures, une SAE à cordes dans le gymnase, et une SAE bloc en extérieur, le projet se heurte à l'absence de certains documents (DOE) du fait de l'ancienneté du gymnase.

Des solutions sont actuellement à l'étude afin de réaliser tout ou partie du projet initial.

Pas de date de livraison prévue, les choix concernant la SAE à corde ne sont pas encore arrêtés.



5. SAE CREPS Plaine de Cafres

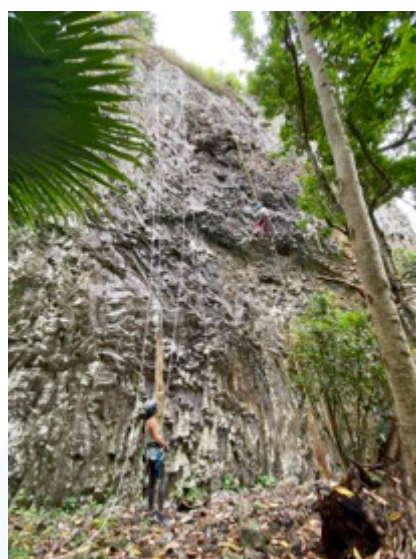
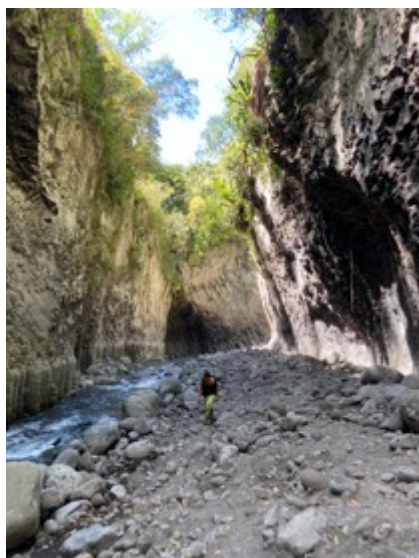
Projet accepté par la région et le CREPS. Une zone spécifique d'entraînement pour le bloc ainsi que des ateliers de type pan et autres espaces de musculation seront installés.

Projet suivi par P. GABORIAUD en collaboration avec la Région.

7.4 Sites Naturels d'Escalade

Ouvertures / Rééquipement de voies

- Equipement à La Ravine à Marquet par M. Pilardeau & L. Trevisi (site « Zion »).
- Equipement de nouvelles voies à Cilaos (Falaise « D'en Face » par L. Maillot et à Fleur Jaune par E. Poullain).
- Equipement aux Aloès par G. Sobzack.
- Equipement d'une grande voie à la Chapelle par G. Sobzack.
- Equipement à Bethléem des premières voies avec Est'Kalad.
- Equipement d'un nouveau site dans le Bras de la Plaine (R. Chérif et T. Caillaud).
- Interventions et communications suite Corrosion sous contraintes (CSC) sur une grande partie des sites de l'île avec condamnation de premiers points, changement de relais, affichage...



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

Corrosion Sous Contraintes et Formation

- Venue de Jonathan Crison, Responsable Pôle Sites Naturels de la FFME :

Etude CSC et test d'ancrages sur différents sites

Formation de L. Deriancourt et E. Poullain comme formateur d'équipeurs fédéral

- Demande de financement d'ancrages en Titane auprès de l'IRT : commande en cours d'approvisionnement (14 000€)



Emploi civique et topo

Julia Mayaudon et Antoine Calvary ont été missionnés pour :

- Faire un audit et recenser les différents types d'ancrages posés sur l'île.
- Finaliser le nouveau topo falaise (compléter, budgétiser et rechercher des sponsors).
- Objectif d'impression : Juillet / Aout 2021

Actions menées avec le budget licence (2€ / licence)

- Purge et contrôle des voies sur le site de Ouaki Playa par un B.E (L. Maillot).
- Ré-équipement des voies à l'entrée du canyon de Fleurs Jaunes par un B.E (L. Maillot).

Convention Bethléem :

- Travail en partenariat avec la CIREST et la FFME pour finaliser la signature de la convention de BETHLEEM.

7.5 Canyon

Entretien et gestion des canyons :

- Signalétique : La nouvelle technique de pose de plaquettes mise en place l'année dernière sur le sentier de sortie de Taka 1 a été validée par le Parc National de la Réunion. La nouvelle convention de Balisage est en cours de correction avant validation par l'ONF
- Equipement : poursuite de la dynamique de rééquipement (Bras des mousses, ravine trognon, ravine Blanche grand ilet, fleur jaune Salazie, Colimaçon 1 ...)
- Plan régional de rééquipement : un suivi des équipements est réalisé par la commission canyon avec un fichier précis qui est partagé avec un responsable des clubs. La principale difficulté est

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

de récupérer des informations fiables sur ce qui est fait sur le terrain.

- L'échange des ancrages posés avec l'IRT est toujours d'actualité.

Interclub Canyon (Saison III) :

L'événement a été reporté deux fois suite à la crise sanitaire. Du fait de son objectif premier qui est de se rencontrer et de partager notre activité en interclubs, c'est un rendez-vous qui ne peut avoir lieu tant que les mesures de limitation des contacts seront nécessaires.

Fiches techniques Canyon :

- Poursuite de la centralisation des topos et traces GPS sur le site national
- Poursuite de la révision des fiches techniques, ouverture des fiches des canyons non référencés. Mise en ligne d'une dizaine de nouveaux topos cette année.

A ce jour, 98 fiches techniques sont élaborées, 71 ont un topo à jour

- Premier estimatif de l'édition d'un topo canyon

7.6 Centre régional d'entraînement

Une saison fortement perturbée par la crise sanitaire. Malgré tout, des résultats pour certains jeunes.

Oriane Bertone, minime, 7AW :

- Demi finaliste (8ème) de l'Open international senior de Studio bloc (Allemagne)
- 3ème à la coupe d'Europe minime d'Augsbourg
- Championne de France de bloc minime
- Meilleure performeuse française en bloc nature, l: Plusieurs 8B et 8B+ réalisés en 2020

Manon Lebon, minime, Austral Roc : pas de compétitions en 2020

Sam Poullain, minime, 7AW :

- 3ème à la Coupe d'Europe de difficulté d'Augsbourg en septembre 2020
- 2ème du sélectif Equipe de France de difficulté de Voiron août 2020
- 16ème du Championnat de France bloc 2020

Marius Payet-Gaboriaud, minime, Austral Roc :

- 1er du sélectif en Equipe de France de vitesse d'août 2020
- 10ème du Championnat de France bloc 2020

Téo Payet, cadet, Austral Roc : pas de compétitions en 2020

Iliann Chérif, junior, Austral Roc :

- 2^{ème} de la Coupe de France seniors de bloc de Saint-Leu
- 14^{ème} du Championnat de France de bloc junior 2020

Une saison perturbée par la COVID 19 mais une continuité dans nos actions pour l'accès au haut niveau.

→ 282 heures d'entraînements du pôle

- Période de septembre à décembre : 42 entraînements de 3h
 - Chaloupe et Tampon
- Période de janvier à août : 52 entraînements de 3h
 - Chaloupe Tampon et site naturel

→ Des stages :

- Stage de janvier février à la Réunion : Equipe Régionale 13 jeunes, 10 demi-journées
- Stage février Championnat de France : Equipe Régionale 13 jeunes, 5 jours
- Stage de mars Fontainebleau : Pôle : 8 jeunes, 7 jours
- Stage de mars Innsbruck : Pôle : 8 jeunes, 7 jours (écourté)
- Stage de mai Innsbruck : Pôle : annulé
- Stage de juin/juillet et France PB : Equipe Régionale : annulé
- Stage juillet Réunion : Equipe Régionale 5 jeunes, 5 demi-journées
- Stage de juillet Innsbruck : Pôle : 6 jeunes, 22 jours
- Stage d'août Voiron : Pôle : 3 jeunes, 10 jours
- Stage d'octobre Besançon : Pôle : 1 jeune, 7 jours
- Stage d'octobre Réunion : Equipe Régionale 6 jeunes, 5 demi-journées

→ Les compétitions et les sélectifs

- Championnat de France jeune de bloc à la Baconnière : 10 jeunes
- Championnat de France jeune de vitesse : Annulé
- Championnat de France jeune de difficulté : Annulé
- Championnat de France Poussin Benjamin : Annulé
- Les Coupes d'Europe jeune de bloc et vitesse : toutes annulées
- Les Coupes d'Europe jeune de difficulté : annulées sauf une
- Sélectif Equipe de France de bloc, difficulté, vitesse de Voiron : 4 jeunes
- Coupe d'Europe jeune d'Augsbourg : 2 jeunes
- Championnat d'Europe et du Monde jeune de Russie : Annulé

Nous avons une obligation de résultats pour que le pôle puisse être reconnu au niveau statutaire et reconduit dans son statut de pôle chaque année.

Une structure portée par un club c'est 10 ans d'investissement... c'est difficile mais pas impossible.

La ligue est là pour soutenir les clubs en termes d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de soutien administratif mais ne peut pas porter tous les projets.

Le mode de gestion économique doit être pensée et réfléchi afin que les projets soient viables.

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1112 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

8 Proposition du montant de la cotisation régionale. Vote

- Les inquiétudes que nous avons évoquées en février 2020 doivent nous rendre toujours vigilants.
 - Arrêt pour 2021 de la subvention d'aide à l'emploi CNDS (uniquement sur 2 ans)
 - Inquiétudes quant aux directives qui seront prises dans la lettre de cadrage de l'ANS.
 - Crise sanitaire qui impacte la vie associative en totalité et met en évidence des risques importants.

Nous ne pouvons pas subir ces évènements au risque de mettre en péril notre structure.
- Lors de l'assemblée générale de février 2019, nous avons voté ceci : « à partir de 2020, le conseil d'administration a proposé pour 2020, 2021 et 2022, l'augmentation suivante :
- Le conseil d'administration a proposé une augmentation de 5€ indispensable au fonctionnement de la Ligue en raison d'un déficit de subvention sur ce poste
- Le conseil d'administration a proposé également une augmentation de 4 € fléchée sur le développement des activités.
 - 2€ seraient attribués à la commission SNE
 - 2 € seraient attribués à la commission CANYON.

Donc nous proposons de maintenir (pas d'augmentation) le montant de la cotisation pour la saison 2022 soit 26€.

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1112 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

9 Renouvellement de la mission de 6 ans du commissaire aux comptes Arnaud Fayol et de sa suppléante Gwen DAOULAS. Vote

- En 2015, conformément à la loi, la ligue a mandaté le commissaire aux comptes Arnaud FAYOL et sa suppléante Gwen DAOULAS pour une période de 6 ans.
- Nous arrivons au terme de ces mandats, et nous devons les renouveler pour une nouvelle période de 6 ans.

La présidente remercie le travail du commissaire aux comptes.

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1112 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

10 Proposition au vote des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2020

Le conseil d'administration du 18 décembre 2020 propose en tant que représentants des clubs à l'Assemblée Générale Elective FFME de Nantes les 3 et 4 avril 2021 :

- Isabelle DELAGRANDA du club 7ALOUEST
- Eric POUILLAIN du club MONTAGNE REUNION

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1112 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

11 Présentation des listes candidates à l'élection du comité directeur 2021-2024

Olivier Iltis est scrutateur général.

11.1 Présentation des listes candidates

Une seule liste candidate a été reçue dans les délais et a été validée car elle répondait aux critères exigés par la fédération française de la montagne et de l'escalade.

NOM	sexe	club
PAYET Juliette	F	AUSTRAL ROC
HILY DELAGRANDA Isabelle	F	7ALOUEST
LEYDIER (DAUVILLIER) Delphine	F	7ALOUEST
PAYET Sophie	F	AUSTRAL ROC
MOUTOUSSAMY Tomy	H	AUSTRAL ROC
POUILLAIN Eric	H	MONTAGNE REUNION
VANDEVILLE Katy	F	EST'KALAD CLUB
ABIDI Samir	H	EXTREME VERTICALE
BARDY Cyril	H	NATURE VERTICALE
EBY Quentin	H	AUSTRAL ROC

Les membres de la liste se présentent individuellement et Juliette Payet expose les perspectives pour cette nouvelle olympiade.

11.2 Election du comité directeur 2021/2025

Olivier Iltis rappelle les règles de vote.

Résultats du vote : 100 % des voix pour.

Le comité directeur est élu à l'unanimité des voix exprimées.

11.3 Proposition du nouveau président de la ligue par le comité directeur et approbation

Résultats du vote : 100% des voix pour

Juliette Payet est élue présidente de la ligue Réunion à l'unanimité des voix exprimées.

« Je vous remercie pour votre confiance et veillerai d'être à la hauteur de votre vote. » Juliette Payet

11.4 Constitution et présentation du nouveau bureau par le comité directeur

Présentation du nouveau bureau :

Juliette Payet, présidente

Isabelle Hily Delagranda, trésorière et vice-présidente

Delphine Leydier (Dauvillier), secrétaire.

Au prochain comité directeur, la ligue va restructurer toutes les commissions et elles vous seront annoncées rapidement.

12 Projet 2021 des commissions

12.1 Compétition

La construction des deux SAE de Stella et de Saint-André (Gymnase Bedier), nous invite à nous projeter dans une offre de compétitions beaucoup plus dense, en phase avec le calendrier national et surtout plus variée.

- Maintenir les offres actuelles de compétitions malgré la crise sanitaire : la coupe de France a pu avoir lieu à huit clos grâce à un protocole sanitaire renforcé.
- Proposer un championnat régional de vitesse, ainsi qu'un championnat régional de Bloc senior.
- Adapter la date des Championnats Régionaux au calendrier national.
- Offrir aux plus jeunes un championnat régional Poussins/Benjamins sur un même lieu.
- Développer un circuit de compétitions avec les clubs (règlement identique sur différentes étapes pour un classement final)
- Une offre de formation plus large dans une perspective d'évolution des responsabilités
 - de l'ouvreur régional à l'ouvreur national, via Chef ouvrier,
 - du juge régional au juge national via la présidence de jury,
 - la formation de responsables de saisie informatique en compétition.

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@fme974.org

www.fme974.org

- la formation de juges de difficulté
- la formation de juges de bloc

Une dynamique locale plus cohérente à partir de la proposition de circuits ou d'une formule en étapes, ou coupes, avec un classement final pour toutes les catégories.

12.2 Formation

→ Compétition

- JUGE DE BLOC
 - 13 mars 2021
 - 10 stagiaires
- JUGE DE VOIE
 - 10 avril 2021
 - 10 stagiaires
- FORMATION CLASSCIME
 - Date à définir entre mars et juin 2021 si nouveau classcime
- OUVREUR REGIONAL
 - À étudier

→ Escalade

- CQP AESA
 - Du 1er Septembre 2020 au 14 Février 2021
 - En co-gestion directe avec la FFME
 - 8 stagiaires
- PASSEPORT BLEU/ VERT
 - Le 24 octobre 2020
 - 7 candidats
- INITIATEUR SAE
 - Du 30 Janvier au 15 Février 2020
 - 10 stagiaires
- EQUIPEUR SNE
 - Du 30 avril au 02 mai 2021
 - Du 07 au 09 mai 2021
 - 8 stagiaires
- FORMATION CONTINUE DES INITIATEURS ET MONITEURS ESCALADE
 - Le 20 mars 2021

→ Canyon

- INITIATEUR CANYON
 - De sept / décembre 2021

→ Clubs

GESTIONNAIRE EPI : 3 avril 2021

→ Formations en métropole

- Rassemblement national des responsables de formation : Lorane DERIANCOURT
- Formation continue d'entraîneur : Philippe GABORIAUD
- Formation instructeur canyon : Marc TEYTAUD
- Congrès de la médecine du sport : Médecin de ligue Jacques GERARD
- Stage d'ouvreur sur une compétition nationale de difficulté : Adrien TAPON
- Formation continue PDJ

Comme toujours, un grand merci à tous les formateurs, dont la liste s'étoffe un peu, sans eux il n'y aurait pas de formations : Greg DEBAS, Muriel BIZE, Anne BARAT, Cyril BARDY, Vincent ETCHAR, Benjamin BIGA, Eric POUILLAIN, Katy VANDEVILLE, Lorane DERIANCOURT.

12.3 Structures Artificielles d'Escalade

Nous ne pouvons que poursuivre nos efforts pour la nouvelle saison :

- Concrétiser les projets en cours
- Faire vivre au mieux ces infrastructures
- Continuer notre travail de prospection

→ SAE de Stella

Nouvelle date prévue d'intervention de GRIMPOMANIA pour le montage du mur : 2^{ème} quinzaine de JANVIER 2021. 18 j de travaux sont nécessaires.

Mais nous sommes également confrontés aux aléas....

Inauguration souhaitée avant Avril 2021.

A ce jour, les difficultés locales (grève au port...) ont impacté le chantier, un retard de 2 semaines est constaté.

Prévision de montage : 8 Février 2021

→ 3 agrès olympiques

En février 2021, la ligue doit présenter :

- un dossier de présentation complet (les aménagements prévus, un planning prévisionnel de l'opération, etc.)
- une trame de protocole d'accord

Pour cela, diverses actions seront mises en place :

- Réalisation de 2 visio-conférences en Février 2021 afin de finaliser les protocoles d'accord.
- Venue de Vincent MARATRAT FFME afin de concrétiser les engagements.
- Démarrage des travaux avant fin novembre 2021

Personnes ressources sur le projet : Philippe GABORIAUD / Vincent MARATRAT directeur du Pôle Equipement FFME / Cédric DELAHAYE / Juliette PAYET / Isabelle HILY

→ SAE de Saint-André

- L'installation de la SAE prévue en Novembre 2020 aura lieu finalement à partir de Mars 2021, si aucune contrainte sanitaire ne vient perturber le timing.
- La SAE devrait être opérationnelle au dernier trimestre 2021.

Le travail sur ces dossiers est colossal et la ligue manque clairement de moyens humains.

12.4 Sites Naturels d'Escalade

Ouvertures / Rééquipements de voies :

- Ré-équipement suite CSC sur le plus de sites possible.
- Livraison d'un premier secteur à Bethléem.
- Livraison d'un premier secteur Bras de la Plaine.
- Livraison de la Ravine à Marquet (Zion).
- Equipements divers...
- Formation d'Equipeurs Fédéraux en SNE

Autres :

- Impression du Topo Falaise.
- Demandes de financements auprès des collectivités pour le ré-équipement suite aux problèmes liés à la CSC.

12.5 Canyon

ENTRETIEN / GESTION DES CANYONS

- Signalétique : Finaliser la réécriture de la convention. Réaliser une programmation des itinéraires prioritaires, des besoins matériels, débiter la mise en place du balisage sur quelques itinéraires.
- Equipement : poursuite de la dynamique de rééquipement.
- Plan régional de rééquipement : Réunion des responsables équipement de chaque club pour définir les priorités de l'année 2021.
- Mise en place d'une formation Initiateur Canyon en septembre - octobre 2021

INTERCLUBS CANYON

Saison III à retardement

Réalisation de la troisième édition de l'interclubs en partenariat avec le club Nature Verticale sur le secteur Nord le WE du 17-18 avril 2021... en espérant

FICHES TECHNIQUES CANYON

- Poursuivre la centralisation **des topos et traces GPS sur le site national**
- Mettre en ligne une quinzaine de nouveaux topos
- Finaliser la réflexion sur la réalisation du topo.

12.6 Pôle Espoir Outre-Mer

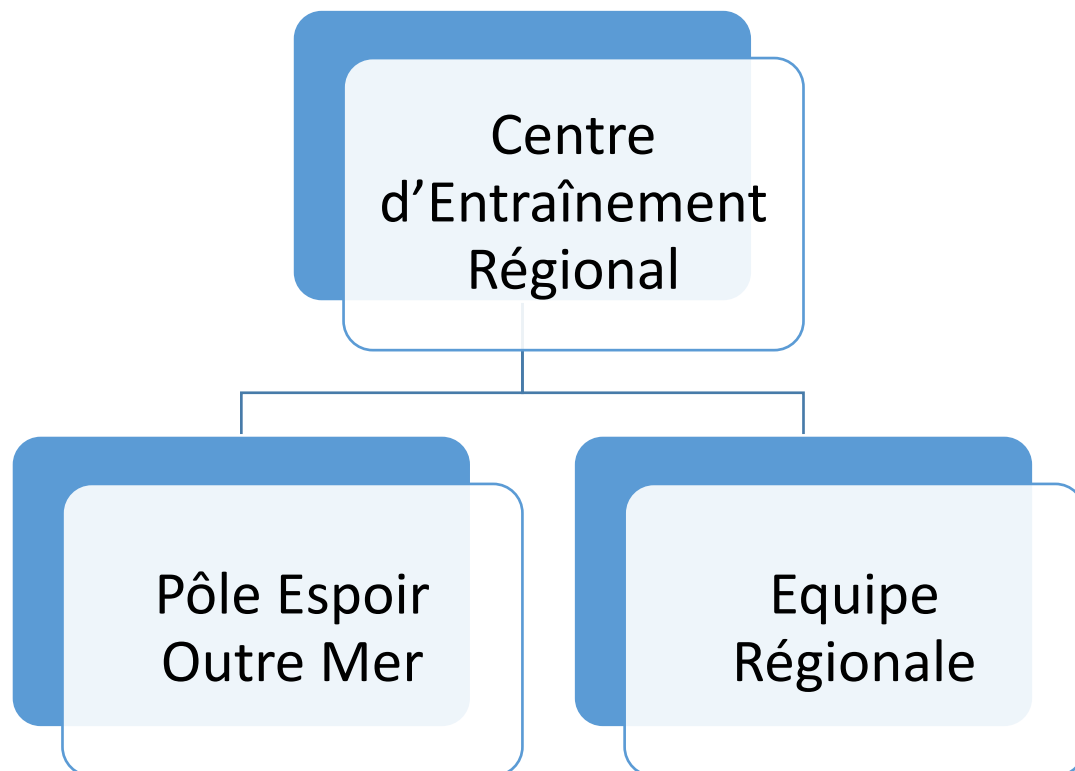
LE POLE ESPOIR OUTRE MER D'ESCALADE est composé de 9 grimpeurs

L'objectif pour ces jeunes est d'accéder à l'élite nationale et/ou internationale

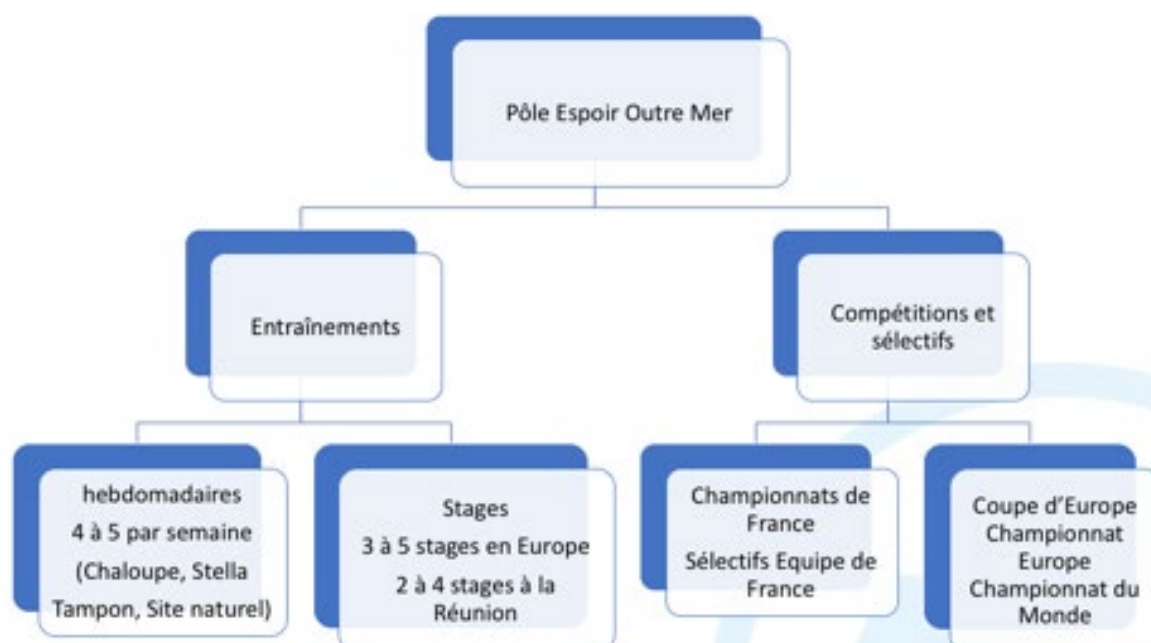
L'EQUIPE REGIONALE : 10 à 20 grimpeurs :

L'objectif est d'accéder à l'élite régionale et nationale

Afin de renforcer la détection poussin benjamin et minime, la ligue multiplie les stages et entraînements notamment et période de vacances.

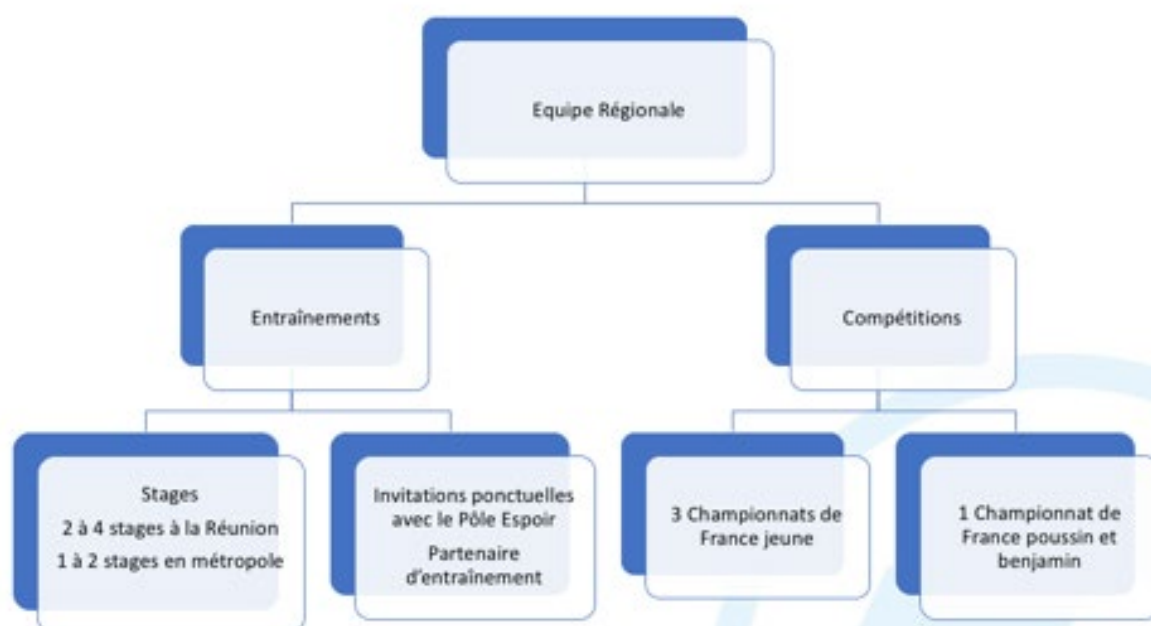


Pôle Espoir Escalade de l'Outre-Mer :



5

Equipe Régionale



6

13 Echanges

13.1 Communication Ligue Club

La ligue souhaite soutenir les clubs notamment :

- pour aider les clubs à monter des projets de financement.
- pour former les dirigeants
- pour accompagner les clubs dans la recherche de parents à travers l'action des emplois civiques
- en mettant à disposition le protocole sanitaire pour l'organisation d'événements

Suite aux échanges, l'assemblée trouve qu'il serait judicieux de proposer une commission club qui permettrait de faire le lien et de favoriser la proximité entre les clubs et la ligue mais également entre les clubs.

Cette commission permettrait de fédérer, d'être force de propositions et de créer une nouvelle dynamique.

13.2 Corrosion sous contraintes

Suite à la présentation d'Eric Poullain sur le problème de corrosion sous contraintes qui affecte un certain nombre de sites d'escalade actuellement, l'assemblée s'interroge sur les réels risques auxquels sont exposés les grimpeurs.

Eric Poullain explique que tous les inox sont susceptibles de casser mais plus particulièrement ceux de la marque Fixe dont le process de fabrication est plus propice au risque de corrosion sous contraintes. D'autre part, il précise que la situation géographique a une incidence car la salinité entre également en jeu.

Les emplois civiques de la ligue ont fait un inventaire sur la quasi totalité des sites de l'île mais pour autant il est impossible de lister les secteurs les plus à risque car il est extrêmement difficile d'avoir des certitudes et d'anticiper ces ruptures.

Par contre, il conseille à tous les clubs de passer l'information à ses adhérents et de proposer une formation sur les techniques de réchappe.

En cas de doute, il ne faut pas hésiter à prendre une photo du point et à envoyer un message à Eric via le site de la ligue.

Les présidents de club sont tout de même inquiets et proposent que des panneaux soient installés sur les sites les plus fréquentés avec un QR Code qui renverrait sur le site de la ligue et qui préciserait toutes les informations sécuritaires.

13.3 Formation

Lorane Deriancourt constate que de nombreux licenciés ne sont pas informés des formations organisées par la ligue en temps et en heures. Certains la contactent alors que les inscriptions sont clôturées voire parfois lorsque la formation a déjà débuté. C'est fort dommage. Ainsi elle propose de désigner un référent formation dans chaque club afin de faciliter la communication. Cette personne pourrait d'une part recenser les besoins en formation de son club, communiquer les informations de la ligue mais également contacter Lorane si elle estime avoir une forte demande de formation dans un domaine particulier.

13.4 Compétition

Certains présidents de club s'interrogent sur la venue de quelques jeunes invités sur les compétitions.

Effectivement, ces jeunes sont en nombre limité car il faut respecter les contraintes de la compétition en terme de nombre mais surtout en terme de sécurité. Ce sont des mises à l'épreuve de formation que la ligue offre à des jeunes qui ont le potentiel de rentrer dans le top 10 national et surtout qui ont le niveau suffisant pour profiter de l'événement sans risque de blessure.

Même si ces critères sont connus, il en demeure néanmoins un problème de communication d'après certains. Ainsi, la ligue s'engage à communiquer la liste des invités en même temps que le programme de la compétition ou au plus tard le jour de la compétition.

13.5 Détection des jeunes

Les jeunes sont parfois isolés dans les clubs... donc il faut trouver une solution pour leur permettre d'accéder à des moments où ils pourraient se confronter aux meilleurs pour progresser.

Le responsable du pôle outremer invite les enfants lors de journées de détection mais c'est au club de proposer des enfants qui ont un profil permettant de profiter de ces événements ponctuels. Pour cela, il faut qu'il y ait dans les clubs une volonté de développer le haut niveau en ayant un projet sportif tendant vers la performance en achetant des prises de dernière génération, en multipliant les sessions d'ouverture... pour que les grimpeurs puissent progresser dans les clubs dans un premier temps. Ce n'est pas le rôle de la ligue de former les grimpeurs depuis la base.

Dans la mesure où la clé de la réussite semble être la qualité des prises utilisées, ne serait-il pas possible que la ligue mette à disposition des clubs un pool de prises qui tourneraient dans les clubs.

Juliette Payet précise lors des demandes de subvention PSF/ANS, il est possible de monter des dossiers sur des axes spécifiques sur le matériel car la ligue utilise en permanence les prises dont elle dispose.

Les présidents de club regrettent que ces invitations sur les journées de détection soient parfois tardives. Pour l'heure nous n'avons pas les moyens de prévoir les stages de détection à l'avance car ils s'appuient sur des bénévoles notamment Tomy Moutoussamy qui proposent ces journées en fonction de la disponibilité des structures d'une part et de leur propre disponibilité d'autre part.

Pour répondre à toutes ces demandes, la ligue envisage de recruter un nouveau salarié pour répondre à tous nos souhaits de développement. On passera d'abord par une étude pour rédiger une fiche de poste et ensuite nous essaierons de rechercher des solutions de financement avec notamment les aides de l'ANS.

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1009 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

14 Présentation du budget prévisionnel 2021

En attendant le schéma de financement 2021 des collectivités, les axes de financement 2020 étaient :

- **SOUTENIR LA PRATIQUE FEDERALE** : formation des sportifs, des bénévoles, des cadres, participation aux championnats de France, soutien à l'organisation des championnats régionaux, acquisition de matériel sportif, soutien à l'organisation d'une manifestation de grande envergure, accompagnement administratif de la structure.
- **ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DE HAUT NIVEAU** : Seuls les projets LIGUE identifiés par le PPF seront suivis et accompagnés.
- **CORRIGER ET REDUIRE LES INEGALITES A L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE** : Pratique sportive féminine, en situation de handicap, dans des zones carencées d'accès à la pratique et projet d'offre d'activités de sports de pleine nature structurée et de qualité.
- **PROMOUVOIR LE SPORT SANTE** : Publics ciblés

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

F. 02 62 91 34 02

M. 06 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

- **RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES VIOLENCES ET LE HARCELEMENT DANS LE SPORT**
- **PROFESSIONNALISER LE MOUVEMENT SPORTIF** : Dispositif « Emploi DJSC »

A ce jour, la région et le département nous ont transmis les informations concernant la campagne de financement des ligues, et nous sommes en attente de l'ANS.

Le budget prévisionnel 2021 tient compte :

- **COUPE DE FRANCE DE BLOC : Budget prévisionnel en hausse à 31 320€**
 - Evènement « Phare » officiel
 - Charges supplémentaires dues à l'application d'un protocole sanitaire li à la crise sanitaire de la COVID
 - **COMPETITIONS : Budget prévisionnel en hausse à 36 590€**
 - Organisation des Championnats régionaux (bloc, difficulté, vitesse et poussins benjamins), des challenges benjamins (bloc et difficulté) et du Ti-Zourit.
 - Mise en place de nouvelles épreuves.
 - Charges supplémentaires dues à l'application d'un protocole sanitaire li à la crise sanitaire de la COVID
 - **BASALTRIP : Budget prévisionnel stable à 11 174€.**
 - Evènement « Phare » sur site naturel.
 - Professionnalisation sur certains postes très coûteux pour le bénévole (nettoyage du site, ...).
 - Mise en avant de l'impact sur le développement d'un site naturel de pratique de « référence ».
 - **CHAMPIONNATS DE FRANCE : Budget prévisionnel en hausse à 72 817€**
 - Déplacements sur les Championnats de France (bloc, difficulté, vitesse et poussins benjamins)
 - Au vue des incertitudes dues à la crise sanitaire liée à la COVID, à ce jour aucune mutualisation avec d'autres stages n'a été planifiée.
 - **HAUT NIVEAU : Budget prévisionnel en hausse à 206 521€**
 - Mise en place du projet autour des 3 axes : Suivi scolaire/ Sportif/ Médical
 - Stages Hebdomadaires à la Réunion, sélectifs, stages et compétitions à l'extérieur de la Réunion
 - Charges complémentaires pour un système de ramassage des athlètes
 - Nécessité cette année de renouveler une partie du matériel spécifique type EPI
 - Au vue des incertitudes dues à la crise sanitaire liée à la COVID, à ce jour aucune mutualisation avec d'autres stages n'a été planifiée.
 - **FORMATION : Budget prévisionnel stable à 42 042€**
 - Maintien du nombre de formations proposées à la Réunion (10)
 - Stages et formations continues en Métropole pour les officiels et les cadres (6)
 - CQP (Certificat de Qualification Professionnel)
 - **SNE (SITES NATURELS D ESCALADE) : Budget prévisionnel en forte hausse à 118 268€**
 - Equipement et entretien des sites d'escalade

- Poursuite du projet d'équipement de Bethleem
- Finalisation de la conception et édition du topo falaise
- Rééquipement des sites impactés par la corrosion sous contrainte
- Augmentation des recettes grâce aux 2€ pris sur la cotisation licence 2021
- **CANYON : Budget Prévisionnel en baisse à 11 609 €**
- Equipement, entretien et balisage des sites de canyon
- Conception et mise en ligne des topos canyon : chiffrage de la conception de 15 topos au lieu de 60 en 2020
- Interclub canyon
- Augmentation des recettes grâce aux 2€ pris sur la cotisation licence 2020
- **FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE : Budget prévisionnel stable à 35 484€**
- **EMPLOI - AGENT SUPPLEMENTAIRE : Budget Prévisionnel stable à 25 000€**
- *Renforcement de nos équipes de 2 salariés « sous pression »*
- *dossier à monter en fonction des besoins.*
- **EMPLOI - SERVICE CIVIQUE : Budget Prévisionnel à 5 368€**
- Obtention d'un agrément de 3 ans le 08/04/2020 pour 4 emplois civique sur les 3 missions suivantes :
- Encourager la pratique de l'escalade auprès des publics éloignés
- Favoriser la relation parent/enfant par le biais de la pratique de l'escalade
- Préserver les espaces et les accès des sites naturels d'escalade
- **SAE (STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE) : Budget prévisionnel à 2 046€**
- Intégration au budget des interventions AMO (Assistance à Maitre d'Ouvrage) pour les études et constructions des nouvelles SAE.
- **SAE VITESSE DE STELLA : Budget prévisionnel à 106 591€**
- Des dépenses (89 609€) ont été engagées sur les exercices précédents. Le budget final (106 591€) sera clôturé sur la saison 2021.
- **3 AGRES OLYMPIQUES :**
- le budget fera l'objet d'un traitement spécifique au regard des sommes engagées.

14.2 Budget prévisionnel 2021

CHARGES		2021	PRODUITS		2021
60 – Achat		204 007,26 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		128 287,88 €
Fournitures consommables		2 170,00 €	Prestations de services		0,00 €
Fournitures de bureau		2 730,00 €	Ventes Boutique (doc FFME)		62,00 €
outillage		6 380,00 €	Ventes Topo bloc et falaise		1 000,00 €
Carburant		3 400,00 €	Ventes diverses		0,00 €
Autres fournitures, pt equip		10 269,70 €	Vente de prises d'escalade		9 000,00 €
Matériel sportif pedagogique et informatique		143 057,56 €	autres-fonds propres		118 225,88 €
Achat de prises d'escalade		36 000,00 €	74 – Subvention d'exploitation		524 372,82 €
61 – Services extérieurs		203 904,56 €	ETAT		179 280,00 €
Sous traitance		186 240,56 €	AGENCE NATIONALE DU SPORT		150 200,00 €
Locations immobilières (salles, ...)		1 800,00 €	DRAJES (BOP, ...)		0,00 €
Locations mobilières (voitures, matériel, ...)		12 700,00 €	DJSCS - aides à l'Emploi		24 000,00 €
Assurance Multirisques		2 000,00 €	ASP - Service Civique		5 080,00 €
licences decouvertes FFME		144,00 €	Fond d'échange (FEBECS)		0,00 €
Documentation générale (presse, ...)		50,00 €	SAE - Structure artificielle d'Escalade		0,00 €
Documentation technique		970,00 €	CONSEIL REGIONAL		156 991,12 €
62 – Autres services extérieurs		199 984,50 €	Programme d'action		51 400,00 €
Déplacements, missions :		187 264,50 €	Acquisition de matériel sportif		41 200,00 €
- avions benevoles et salaries		39 300,00 €	SAE - Structure artificielle d'Escalade		64 391,12 €
- avions sportifs		76 100,00 €			0,00 €
- autres déplacements benevoles		16 993,80 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL		66 000,00 €
- autres déplacements salariés		8 865,70 €	Programme d'action		66 000,00 €
- autres déplacements sportifs		1 350,00 €			0,00 €
hébergement		18 630,00 €	COMMUNES		5 000,00 €
Restauration		26 025,00 €	Mairie de Saint Leu		5 000,00 €
Autres		12 720,00 €			0,00 €
honoraires		2 500,00 €	COMMUNAUTES DE COMMUNES		13 551,70 €
Cadeaux		500,00 €	CIREST		13 551,70 €
Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)		6 300,00 €			0,00 €
Frais postaux		520,00 €	FEDERATION FFME		64 300,00 €
Internet et Fixe		650,00 €	FFME : DOM TOM		5 700,00 €
GSM GLOBAL		1 500,00 €	FFME : SPORTIFS EDF		12 800,00 €
Cotisations (ORESSE, CRIB, CROSS, ...)		750,00 €	FFME : PNSAE		39 000,00 €
		0,00 €	FFME : PST		5 000,00 €
		0,00 €	FFME : Soutient pôle Espoir		1 800,00 €
63 – Impôts et taxes		980,00 €	AUTRES		39 250,00 €
Droits fédéraux FFME		980,00 €	Aides à la mobilité : ORESSE + Mobilité territoriale REGION + Département, ...		18 500,00 €
Taxes diverses (transport + douanes)		0,00 €	CREPS - IRSOI		9 000,00 €
		0,00 €	IRT		11 750,00 €
64 – Charges de personnel		123 504,38 €			0,00 €
Rémunération des personnels		68 548,03 €	75 – Autres produits de gestion courante		103 100,00 €
Charges sociales		50 868,31 €	Inscriptions competitions		8 500,00 €
Indemnités service civique		4 088,04 €	Inscriptions CRE (Centre Régionale d'Escalade)		36 970,00 €
6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers		16 380,00 €	Inscriptions formations		22 130,00 €
65 – Autres charge de gestion courantes		7 000,00 €	Inscriptions canyon		500,00 €
Redevances pour concessions, brevets, licences,...		1 000,00 €	FEDERATIONS FFME : Cotisations Licences		26 000,00 €
Primes et lots		6 000,00 €	Sponsoring		9 000,00 €
Charges diverses de gestion courante		0,00 €			0,00 €
66 – Charges financières		500,00 €	76 – Produits financiers		500,00 €
67 – Charges exceptionnelles			77 – Produits exceptionnels		
68 – Dotation aux amortissements			78 – Reprises sur amortissements, provisions		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		756 260,70 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS		756 260,70 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		188 490,00 €	87 – Contributions volontaires en nature		188 490,00 €
Secours en nature		0,00 €	Dons en nature		0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		75 700,00 €	Prestations en nature		75 700,00 €
Personnel bénévole		112 790,00 €	Bénévolat		112 790,00 €
TOTAL DES CHARGES		944 750,70 €	TOTAL DES PRODUITS		944 750,70 €

Vote

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1009 pour.

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

15 Questions diverses – Débats et discussions.

Les questions diverses ont été traitées lors des différents échanges suite aux présentations des bilans 2020 ou des projets pour 2021.

La présidente

Juliette PAYET



La secrétaire

du mandat 2017-2021

Sophie PAYET



La secrétaire

du mandat 2021-2024

Delphine LEYDIER
(DAUVILLIER)

